

TEMPERATURE

Aujourd'hui: Averses en certains endroits.

La Vigie

La Vigilance de tous les instants est le prix de la Liberté. Junius.

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol 6 - No. 136 - Jeudi, 9 Mai 1912



Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro. Tarif d'insertion: 1ère insertion 15c. la ligne. 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

Sir Lomer Gouin et l'autonomie de Québec

Il protège nos droits civils et religieux

SOYONS-LUI FIDÈLES

Grâce à la vigilance de sir Lomer Gouin, le gouvernement Borden, qui avait référé le projet de loi sur le mariage, de M. Lancaster, à la Cour Suprême du Canada pour en déterminer la validité au point de vue constitutionnel, vient de subir un premier échec.

On se souvient que, lorsqu'il fut question d'enlever ce projet de loi à la juridiction du parlement fédéral, sir Wilfrid Laurier s'y opposa, et vota même avec tout son parti contre cette proposition.

Les grands légistes du parti ministériel, les Borden, les Doherty, les Monk, les Pelletier passèrent outre, dans le but de contenter temporairement les partisans et les adversaires de la législation proposée.

M. Henri Bourassa souleva la question dans la législature de Québec, et, jouant le rôle de la mouche du coche, prétendit stimuler le zèle du gouvernement de sir Lomer Gouin pour la défense de notre autonomie.

Sir Lomer Gouin lui fit une réponse admirable de pondération et de sagesse. Il disait, en substance: "Le gouvernement ne peut pas accepter la suggestion du député de Saint-Hyacinthe (M. Bourassa) qui voudrait que nous intervenions de nous-mêmes dans le litige, et que nous ayons des avocats chargés de représenter la province de Québec à la Cour Suprême. Le gouvernement fédéral ne nous a pas invités à nous joindre à lui, et ce serait une erreur de faire les premières démarches, puisque ce serait reconnaître la juridiction de la Cour Suprême en matière de mariage, et que nous nions formellement cette juridiction."

Quelques jours plus tard, le gouvernement de Québec recevait l'invitation officielle du gouvernement fédéral, et nommait des avocats pour représenter la province devant la Cour Suprême avec mandat exprès de récuser la compétence de ce tribunal en matière de mariage.

Les instructions ont été suivies et comme une cause analogue est déjà pendante devant le Conseil Privé d'Angleterre, le juge en chef, sir Charles Fitzpatrick, a déclaré qu'il convenait d'attendre le jugement dans cette cause—qui est celle concernant les compagnies créées en vertu de la loi des provinces—avant d'entendre les arguments de part et d'autre, dans la question de mariage.

On voit, par ce qui précède, jusqu'à quel point sir Lomer Gouin se montre jaloux de sauvegarder les droits de la province de Québec, contre les empiétements d'Ottawa. Si l'on considère que les catholiques et les droits du clergé sont spécialement visés et menacés par la loi Lancaster, et que le cabinet Borden, appuyé par la députation conservatrice, n'a pas su prendre une position digne et franche pour repousser la tentative de supprimer les privilèges séculaires et imprescriptibles de notre religion en ce qui concerne la célébration du sacrement de mariage, nous devons savoir gré à sir Lomer Gouin et à son gouvernement de lutter seul et avec énergie contre toutes les provinces anglaises protestantes du Dominion.

A l'heure où la volonté du peuple de cette province va se manifester par son vote, nous faisons appel aux sentiments chrétiens qui animent l'immense majorité de notre population afin qu'après le 15 mai comme avant, nous ayons à la tête de la province des hommes de conviction, d'intelligence et de volonté, pour opposer une digue infranchissable à l'envahissement de la législation fédérale dans le domaine de nos franchises religieuses et civiles.

Citoyens électeurs de la province de Québec nous sommes à la croisée des chemins. Les conservateurs nationalistes nous crient de nous jeter dans la voie tory d'Ottawa; c'est la voie large de perdition. Suivons la voie étroite, ardue, mais sûre qui mène à la conservation de nos institutions, de notre langue et de nos lois.

mer Gouin pour l'encouragement des arts et des artistes dans la province de Québec. Qu'ils s'en souviennent au moment où ils déposeront leur bulletin de vote: peut-être que ce sera un de leurs fils ou une de leurs filles qui pourra, plus tard, aller se perfectionner dans la musique, grâce à la munificence du gouvernement.

Ayez de la décence, s. v. p. et ne mentez pas trop

L'Événement fait une œuvre plutôt maladroite et maladroitement en appuyant sur l'absence de quelques chefs libéraux à la grande assemblée de Québec-Est. D'abord, l'estrade était littéralement envahie par l'élite du parti, et il n'y avait pas de place pour en loger davantage. Tout le monde s'est expliqué l'absence de M. J. B. Laliberté qu'un dail récent a si douloureusement frappé. L'hon. Cyrille Delage était dans le comté de Québec. MM. Joseph Gauthier, Pierre Decoutrey, Ovide Gauthier, P. A. Lamonde étaient certainement à l'assemblée et y occupaient des places très en vue. MM. A. B. Dupuis et A. A. Declère sont de bons libéraux qui n'assistent pas généralement aux assemblées. M. Chs A. Parent demeure sur la Grande Allée et nous ne voyons pas pourquoi l'Événement est exigeante à son égard. M. le chevalier Martineau a signé le bulletin de présentation de M. Létourneau, comme du reste, la plupart des autres messieurs, et il est difficile d'exiger davantage. Quant à M. L. F. Falardeau, un des plus éminents citoyens de Saint-Roch, nous nous étions de le voir pris à partie par le journal de la rue de la Fabrique, qui pourra lui en demander des nouvelles et saura à qui parler. C'est bien vilain de traquer ainsi les notables pour le simple plaisir de faire du capital politique. Si l'Événement croit qu'un seul de ces messieurs s'abaisserait à voter pour M. Huard, il est dans une étrange erreur.

UN TROU, UNE CHEVILLE

M. Roméo Langlais se fait tancer d'importance par M. Eugène Leclerc

Une leçon de savoir-vivre

Québec, 7 mai 1912

Monsieur Roméo Langlais, Avocat, Québec.

Cher monsieur,

Le 4 mai courant, je recevais une lettre sans signature au sujet d'assemblées que le parti conservateur devait tenir dans Québec-Centre. Le 6 mai, lundi après-midi, je recevais une autre lettre au même effet, cette fois signée par vous.

Or le même soir à votre assemblée à la salle Berthelot, vous vous êtes plaint de n'avoir pas reçu de réponse, si j'en crois le rapport de l'Événement. C'était vous plaindre bien inconsidérément. Un homme sérieux commence par signer les lettres qu'il envoie puis il donne aux gens le temps de les lire avant d'y répondre. Ce petit incident prouve déjà que vous n'êtes pas cet homme si précieux, si indispensable que vous estimez être.

Vous désirez tenir des assemblées contradictoires, je n'en vois pas l'à propos et je crois que les électeurs sont de cet avis.

Je comprends tout votre désir de monter aux électeurs de Québec-Centre quel fondre d'éloquence j'ai pour adversaire. Lorsqu'il m'ont confié le mandat de les représenter à la législature de Québec, les électeurs de Québec-Centre savaient que les paroles s'envolent mais que les actions restent et ce sont mes actions qui m'ont mérité leurs suffrages.

La question devant le peuple est de savoir si le gouvernement Gouin mérite ou non la confiance des électeurs: votre personnalité ainsi que la mienne sont donc peu en cause: c'est avant tout des programmes qu'il s'agit de juger.

Les électeurs ont en outre pour se former une opinion sur la valeur des candidats, votre passé et le mien au sujet des affaires publiques, des intérêts de la cité de Québec et de Québec-Centre. Dans l'exercice de mon mandat j'ai, chaque fois que l'occasion m'en a été donnée, dit de mon siège de député ce que le bon sens et le grand désir d'être utile à mes constituants me dictaient, et j'ai toujours agi pour aider dans la mesure de mes humbles ressources au développement de la généreuse et utile politique du gouvernement de sir Lomer Gouin. De toutes manières donc les électeurs sont en état de juger ce qu'ils peuvent attendre de vous ou de moi.

Du reste comme vous n'êtes pas familier avec le passé de la ville de Québec, permettez-moi de vous rappeler que depuis bien longtemps, suivant en cela une entente entre les deux partis, les adversaires politiques ne font plus dans les villes d'assemblées contradictoires, et cela dans le but de maintenir la paix et le bon ordre. Ces raisons ont certainement de la valeur. Si vous êtes porté dans votre inexpérience à oublier cette règle de conduite si sage, je vous avouerai que je ne partage pas votre erreur.

En terminant permettez-moi de dire que les électeurs de Québec-Centre sont anxieux de témoigner leur approbation à l'administration si patriotique de sir Lomer Gouin et qu'ils sauront bien donner leur vote à celui qui dans ce moment a l'honneur d'être le porte drapeau du parti libéral dans cette division.

Votre bien dévoué,

EUG. LECLERC.

LES FAUTEUX MALCHANCEUX

M. Séverin Létourneau serait-il élu par acclamation (Spécial à la Vigie)

Montréal, 8.—Tout ce qui porte le nom de Fautoux n'est évidemment pas heureux en fait de bulletins de présentation. Aux élections fédérales c'était M. André Fautoux qui était désigné dans Deux-Montagnes pour avoir présenté le sien incomplet, aujourd'hui, c'est M. Francis Fautoux dont la candidature est protestée dans Hochelaga par son adversaire M. Séverin Létourneau, parce qu'il a donné, comme sa résidence le No. 75 rue Bourget, tandis qu'il habite en réalité, 92 avenue Laval. M. Létourneau promet de faire déqualifier son adversaire.

SUR LE GRIL

Le nationalisme est mort, dit M. Gault, ex-député de Saint-Antoine, une des divisions de Montréal.

Comme le pissenlit qui naît avec l'aurore et qui est déjà couché dans la boue quelques heures après sa naissance, le nationalisme n'a fait que de passer et il n'est déjà plus.....

Il a hébergé bien des sottises; il a vécu de nombreux préjugés mais respect à ses cendres.

Télégrammes interceptés:

R. L. Borden.

Ottawa.

Combien de fois faut-il être battu pour se faire nommer juge?

Réponse immédiate. Alphonse Bernier

Réponses:

Alphonse Bernier,

Lévis,

Douze fois.

R. L. Borden

R. L. Borden,

Ottawa,

Gardez ma place. Ça vient bon train.

Alphonse Bernier

Le maître avait dit: Lazare, lève-toi. Et Lazare s'était levé.

L'autre petit maître, celui qui marchait nuagère sur les flots, avait dit: "Armand, couche-toi." Et Armand, plutôt que de se coucher en emportant avec lui les restes du nationalisme expirant, s'était uni aux conservateurs qu'il avait autrefois fustigés.

N'est-il pas permis, dans les circonstances, d'appliquer au nationalisme cette prophétie que de Maître faisait des États-Unis: "L'enfant grandit vite, mais son tombeau sera si près de son berceau que ses langes lui serviront de linceul!"

En effet, ses pauvres petits membres, secoués par des convulsions qui devaient le tuer, reposent maintenant sur les langes où l'on voit encore les traces de sa bave juvénile.

Thomas.

Québec,

Ficelle épuisée. Envoyez nouveau rouleau.

D. H. Penington

Nous avons rencontré des conservateurs, hier, qui étaient en train de sucer des tomates de Colchester.

Non, mais sont-ils végétariens un peu, ces gens là!

Monsieur Edmond Chassé vient d'envoyer le télégramme suivant au propriétaire éditeur de la Patrie.

M. L. J. Tarte,

La Patrie, Montréal.

Gardez ma place. Serai au bureau le 15 au matin pour reprendre besogne.

Edmond Chassé

L'indépendance de "La Patrie" ressemble étrangement à l'indépendance des nationalistes. C'est l'indépendance la plus mesquine, la plus préjugée et la plus partielle qui soit.

C'est l'indépendance du pharisien et de tous les sépulchres blanchis passés, présents et futurs.

J'aime trop la foi dans laquelle je suis né, disait Laurier, pour en faire la base d'une organisation politique.

Il se rencontre de saintes gens qui sont moins scrupuleux que ça.

Pour être dévot, je n'en suis pas moins homme, disait Tartuffe.

Armand Lavergne faisait dimanche dernier l'éloge de son ami, M. Alphonse Huard, dans ces termes: Bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui souffrent, car ils seront consolés et guéris: Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient (sic)!"

Il me semble qu'Armand aurait bien pu se dispenser de le dire publiquement!

Interviewé ce matin, un conservateur haut placé a déclaré que les funérailles du nationalisme n'auraient lieu qu'après le retour de sir Rodolphe Forget de l'Europe.

Doivent porter les coins du poêle: Sir Rodolphe Forget, M. Coderre, député d'Hochelaga, M. Gault, ex-député de Saint-Antoine et M. L.-P. Pelletier.

Les amis sont invités cordialement.

M. Monk chantera de sa voix la moins cavernreuse: "Voici l'instant suprême, l'instant de nos adieux...."

Qui croira Armand Lavergne désormais quand il dira: "La patrie avant le parti!"

Un homme d'esprit a fait un bon mot devant M. Charles Smith la semaine dernière.

M. Smith a éclaté de rire hier soir.

Ça vient lentement, mais ça vient quand même.

M. Lavergne blâme le gouvernement d'avoir contribué à l'établissement, dans la ville de Montmagny, d'une industrie qui fabrique des instruments pour l'amélioration des chemins.

Mais les libéraux ont fait fi des récriminations de M. Lavergne et ont doté Montmagny d'une industrie qui fera gagner le pain d'un bon nombre de chefs de famille.

Si le gouvernement avait écouté M. Lavergne depuis qu'il est député, les gens de Montmagny n'auraient reçu que de principes.

C'est ça qu'on ne vit pas gras quand on n'a que des principes à se mettre sous la dent, et M. Lavergne s'engraisse avec autre chose que ses grands principes.

M. Allyn Taschereau se présente-t-il libéral, conservateur ou nationaliste? Avec M. Taschereau, on ne sait jamais. Tantôt il a été libéral, tantôt conservateur et tantôt nationaliste. Et même, il pourrait bien se faire qu'il ait été les trois à la fois.

M. Tanerède Marsil, le député bleu dans Bagot, est encore un exemple de l'abnégation nationaliste. Comme M. Lavergne et autres fémelleurs de la tribu d'Henri, il n'est pas de ceux qui donnent leur sang pour le triomphe d'une idée. Ecoutez-le: "Il suffirait pour vous d'en parler à l'Honorable Premier que j'ai vu personnellement et qui m'est favorable, pour que je sois placé immédiatement au Sérif, par exemple, où se trouve une place, cause morte, ou encore ailleurs à la première place payant un \$700 à \$800, soit aux postes, soit au Palais de justice, à Montréal.

Je compte donc, Monsieur Jean, sur vous tout particulièrement: j'ai franchement besoin d'une situation et rapidement, vivement.

J'ai foi en votre cordialité.

Tanerède Marsil, de Saint-Eustache."

Non, mais ont-ils du style un peu, ces nationalistes-là!

L'Événement" chante les gloires du gouvernement Gouin

Lettre d'un artiste musicien

Succès d'une jeune Québécoise

Nous lisons dans l'Événement du 8 mai 1912:

"On nous communique la lettre suivante que nous sommes heureux de publier:

Paris, 25 avril 1912.

À ces messieurs du Conseil de l'Académie de Musique de Québec.

Messieurs,

C'est avec joie que j'atteste combien Mlle Clotilde Coulombe profite de son séjour à Paris, pour achever son éducation musicale si adroitement commencée par M. Arthur Bernier.

Mlle Coulombe a fait de grands progrès en harmonie. Je sais, d'autre part, par mes collègues, que ses études pianistes se poursuivent à merveille. Joignez à cela la fréquentation des grands concerts et vous comprendrez, messieurs, l'heureux résultat obtenu, grâce à la générosité de votre admirable pays, qui encourage brillamment les arts et les artistes.

Sentiments les meilleurs.

(Signé) FELIX FOURDRAIN, Compositeur de musique.

C'est grâce à l'initiative de sir Lomer Gouin et de son cabinet que l'Assemblée législative de Québec a été saisie d'un projet de loi pour encourager nos musiciens de talent, en leur donnant l'occasion d'aller parfaire leurs études en Europe.

Nous félicitons mademoiselle Clotilde Coulombe de ses succès et nous prions sa famille de vouloir accepter nos plus sincères compliments.

En même temps, nous croyons faire œuvre utile en signalant aux électeurs de Québec-Est et de Saint-Sauveur le rôle bienfaisant de l'Administration libérale de sir Lo-

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débetures, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal

et a sa Succursale de St-Roch.

J. A. Lavallée, Philip Evoy, Jos. C. Minguy, Geo. Mulcair, Alex. Roy, L. H. Gaudry, George Morissette, Joseph Bell, sr, Joseph Bell, jr, Eugébe Morissette, Joseph Morissette, P. O'Regan, A. P. Fortier, M. Flynn, J. Fitzgerald, Joseph Laperrière, J. Goss, H. Aird, Thomas Dion, Narcisse Scheffer, Eugène Moisan, Abdon Lachance, A. E. Moisan, Hon. Jos. Shelyn, Hon. Jules Tessier, Hon. P. Aug. Choquette, Hon. Adélaïde Turgeon

AVIS PUBLIC

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 29 janvier 1912, constituant en corporation MM. Pierre Arthur Lavallée, entrepreneur, George Burton Ramsey, géant, Otto Pommer, manufacturier, Robert Douglass Grix, commis, Louis Alfred Reinhardt, géant, tous de la cité de Québec, dans les buts suivants: Acquérir des terrains d'argile et de schistes ou autres dépôts minéraux, bêtisses et machines; Miner et chercher l'argile, le schiste et autres minéraux; Manufacturer des briques, tuiles, blocs pour pavages, articles d'épave, la fou condits vitrés, travaux d'égoût, conduits électriques, briques à l'épreuve de l'acide, ciment et autres produits semblables; Les vendre et livrer soit par voie publique ou en véhicules ou vaisseaux appartenant à la compagnie; Posséder et mettre en opération des chemins de fer ou lignes de truck sur la propriété de la compagnie; Construire et posséder des quais sur le Saint-Laurent; Construire et posséder des écluses et autres travaux nécessaires pour développer le pouvoir d'eau ou autre, et en général construire et acquérir tout travail ou propriété nécessaire à l'opération de la compagnie; Acheter, vendre des briques, pierre, ciment et autres matériaux de construction, et en faire le commerce; Posséder, créer, acquérir par achat ou autrement, et employer, mettre en opération et maintenir des manufactures, moulins, magasins, entrepôts, maisons d'habitation, boutiques, fournaies, machines, travaux et appareils nécessaires aux affaires de la compagnie, et les vendre, louer, échanger ou remplacer et en disposer; Acquérir par achat ou autrement toute propriété, meubles et immeubles, immunités, droits ou privilèges qui peuvent être nécessaires aux fins de la compagnie et en disposer en aucune manière; Agir comme agent pour toute compagnie, corporation, société ou personne faisant aucune des affaires ou entreprises ci-dessus mentionnées; Faire les affaires comme entrepreneur en général, et sans restriction quant aux pouvoirs d'entreprendre pour l'érection de bâtisses de toute sorte, chemins de fer, téléphone, télégraphe ou ligne d'éclairage électrique et fournir les matériaux de toute sorte devant être employés en rapport à l'exécution de tout contrat fait ou passé par la compagnie; et aussi entreprendre pour l'installation de plomberie, gaz, ou appareils électriques, en général l'installation de toute sorte d'appareils ou installation employés en rapport aux bâtisses de toute sorte; Manufacturer et produire la vapeur, gaz ou électricité pour la production du chauffage, éclairage ou pouvoir pour les fins de la compagnie, et avoir pouvoir de vendre ou de disposer autrement de tout surplus non requis et le fournir pour éclairage, chauffage ou pouvoir à toute personne ou corporation dans les comités de Montmorency, Carleton, Portneuf et la ville de Québec, aux terres qui peuvent être convenus, pourvu que les susdits pouvoirs, lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient sujets à toutes les lois provinciales et municipales et règlements à cette fin; Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou acquérir autrement, tenir, employer, posséder, mettre en opération et introduire et vendre, céder, ou en

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE PERDENT UNE SOMME TOTALE DE \$2,600,000.00

M. Chs. Hays était assuré pour un montant de \$175,000. New York, 8.—Toutes les compagnies d'assurance-vie qui ont leur chef-lieu à New York ont décidé de payer le montant des polices que détenaient les victimes du "Titanic", sans requérir plus ample enquête. Les compagnies d'assurance-vie et d'assurance contre les accidents perdent une somme totale de \$2,000,000.00. L' "Insurance Field" publie un tableau des montants pour lesquels les victimes du "Titanic" étaient assurées. Charles M. Hays avait sa vie assurée pour \$25,000 et était en outre assuré pour \$150,000 contre les accidents; Mark Fortune, de Winnipeg, avait sa vie assurée pour \$14,310 et C. A. Fortune avait une police de \$4,000 contre les accidents; la vie de J. H. Ross, de Winnipeg, était assurée pour \$17,500; celle de T. Beattie, de Winnipeg, pour \$4,000, et celle de G. E. Graham, de Toronto, pour \$2,000.

L'EXPLOSION DE LA TUQUE L'imprudence d'un chasseur en serait la cause

La Tuque, 8.—On connaît maintenant l'auteur involontaire et la cause de l'explosion de dynamite qui a eu lieu à trois quarts de mille de l'église. Un nommé Pédault s'amusa à tirer à la carabine et, comme cible, se servait de la forge abandonnée, quand, soudain, l'explosion s'est produite. On conçoit que l'imprudent tireur se soit sauvé à toutes jambes, heureux d'avoir échappé miraculeusement à la mort. On suppose que l'une de ses balles avait frappé l'une des caisses de cartouches de dynamite que contenait l'ancienne forge.

L'HOTEL DE VILLE DE MONTREAL A failli sauter

Montréal, 8.—Un lot de cartouches dites "dum-dum" a été trouvé enveloppé dans un papier que l'un des chauffeurs de l'hôtel de ville allait jeter dans la fournaie, où l'on brûle en été les déchets de chaque jour.

Copenhague, Danemark, 8.—L'inventeur Ellehame, vient de faire une belle découverte. Il a trouvé le moyen de constater la présence de banquises ou de rochers à la distance de 1,200 verges, même si l'obscurité et le brouillard ne permettent pas de voir à trois pieds devant soi. Des experts ont examiné le nouvel appareil et l'ont trouvé excellent.

PLUS DE DANGER POUR L'ICEBERG

Copenhague, Danemark, 8.—L'inventeur Ellehame, vient de faire une belle découverte. Il a trouvé le moyen de constater la présence de banquises ou de rochers à la distance de 1,200 verges, même si l'obscurité et le brouillard ne permettent pas de voir à trois pieds devant soi. Des experts ont examiné le nouvel appareil et l'ont trouvé excellent.

disposer autrement, toutes marques de commerce, noms de commerce, projets, brevets, inventions, améliorations, et procédés y ayant rapport ou garantis par lettres patentes de la Puissance du Canada ou ailleurs, ou autrement mettre à profit toutes marques de commerce, brevets, inventions, améliorations, et autres semblables, ou toute telle propriété ou droits; Posséder, acheter ou acquérir autrement et vendre des actions ou obligations de toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant des affaires capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de la compagnie, ou en disposer autrement; Vendre toutes ou aucune partie des entreprises, biens ou propriété de la compagnie pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débetures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et en disposer; S'amalgamer, partager les profits, s'unir, co-opérer avec toute personne ou personnes ou compagnie engagés dans ou sur le point de faire toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire; Acquérir ou entreprendre toutes ou aucune partie des affaires, propriétés et obligations de toute personne ou compagnie faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou qui peuvent être profitables à la compagnie, et émettre des actions acquittées ou en partie acquittées de cette compagnie en considération ou partie de la considération en conséquence, ou pour tout autre propriété ou droit acquis par la compagnie; Accepter en paiement de toute dette due à la compagnie, du stock, des actions, obligations, débetures ou autres garanties d'aucune compagnie; Faire toutes autres affaires (manufacturier ou autrement) qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec aucune des affaires ci-dessus spécifiées ou calculées, directement ou indirectement, pour en augmenter la valeur ou rendre profitable au moins des biens ou droits de la compagnie, et de faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs ayant rapport à la propre exécution des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, et nécessaires pour permettre à la compagnie de mettre en opération ses entreprises avec profit; Emettre en paiement des propriétés ou partie de paiement d'icelles, des actions acquittées, obligations, débetures ou autres garanties de la compagnie, sous le nom de "The Citadel Brick & Paving Block Company Limited", avec un capital total de sept cent mille piastres (\$700,000.00), divisé en sept mille (7,000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-neuvième jour de janvier 1911. C. J. SIMARD, 515 Sous-secrétaire de la province. TASCHEREAU, ROY, CANNON, PARENT & FITZPATRICK, Avocats des requérants.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY SERVICE DIRECT

Des wagons réfectoires et des wagons-salons Pour NEW-YORK Les trains laissent Lévis, Express des Montagnes Blanches 8 h. a. m. pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours excepté le dimanche. EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK 3 h. 30 p. m. pour Boston, New-York, Springfield et Sherbrooke, tous les jours. Les wagons-salons pour New-York connectent à Sherbrooke avec ceux pour Boston. Pour les divisions de Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche. N. B.—Le bateau de la traverse part trente minutes avant le départ du train. Le bagage est enregistré à la traverse de Québec où il y a aussi des agents de douane. Pour accommodations dans les char Pullman, s'adresser au Bureau des billets de la ville, 32, rue St-Louis. F. S. Stocking agent des billets pour la ville et le district de Québec, représentant de Thos. Cook Fils, et agent général de steamers.

TAUX REDUITS POUR COLONS A LA RECHERCHE DE FOYERS

1912. DEPARTS. 1912 MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA. 14 et 23 mai, 31 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 29 août, 3 et 17 septembre. BILLETS BONS POUR 2 MOIS Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais. G. J. P. MOORE, Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

SPECIAL 50c. Café Dugal AUDITORIUM Steak de Filet — OU — Sirloin AVEC Champignons Servis tous les soirs, de 8 à 12 p. m., pour 50c.

PRESEUR DEMANDE On demande un bon presseur de pantalons. Bons gages, au No. 33 rue St-Joseph.

TELEPHONE 1917 Picard & Bureau Ingénieurs-Mécaniciens Bureau privé : 332 rue St-Vallier Usine : 5 " Laliberté QUEBEC Pompes à vapeur, " " alimentaire, " " réservoir, " " incendie, " " air, " " air chaud, " " circuler, " " liqueurs, " " hydraulique, Elévateur électrique, Elévateur hydraulique et à pouvoir, Escaliers et Echelles de Sauvetage, Réparations d'automobiles exécutées avec soin. Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art.

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SECLARE" D'AMIANTE Indestructible, Incombustible, Imperméable Aucune dépense d'entretien, N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit, DEFIE L'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture. L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT PRIX TRES MODERES BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir. Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN : Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS Edifice Morin, 111 Côte de la Montagne, Québec.

E. JACOT 95, RUE ST-JOSEPH Etablissement Technique et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Joux, Argenteries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. SOUVENIR de QUEBEC.

CANADIAN NORTHERN A partir du 8 janvier 1912, les trains partant de Québec comme suit: CANADIEN NORD QUEBEC 9.30 a. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour Grand-Mère, Chutes Shawinigan, Joliette, Montréal, etc. Des repas servis sur le char Buffet-Parloir. 5.00 p. m.—Tous les jours, excepté dimanche pour St-Casimir stations intermédiaires. QUEBEC & LAO ST-JEAN 8.30 a. m.—Tous les jours excepté samedi et le dimanche pour Chicoutimi, Roberval etc. char parloir pour Chicoutimi, les lundis et jendis revenant le jour suivant. 8.30 a. m.—Le samedi seulement pour St-Raymond. 5.30 p. m.—Tous les jours, pour St-Raymond, excepté le dimanche. 8.00 p. m.—Samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, etc. Char d'ortoir pour Chicoutimi. Pour autres informations s'adresser F. S. Stocking, 32 rue St-Louis; Hona et Rivet, 22 rue Buade; au bureau de chemin de fer, rue St-André et au Château Frontenac.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM EXCURSION DE COLONS 1912 Au Manitoba, Saskatchewan et Alberta 14 et 23 de mai, 11 et 23 de juin, 6 et 20 d'août, 3 et 17 de septembre. BILLETS bon pour 60 jours. Pour plus amples informations s'adresser au No. 10, rue Ste-Anne, ou No. 6, rue Dalhousie. Téléphones : 567 et 73. G. H. STOTT, C. P. & T. A. INTERCOLONIAL RAILWAY LE ET APRES DIMANCHE, le 29 OCTOBRE 1911, les trains quitteront comme suit. 8.20 A. M.—Express pour Murray Bay via Rivière-Ouelle Junction, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, excepté les dimanches. 4.20 P. M.—Express pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté samedi et dimanche. 5.40 P. M.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney. Tous les jours, excepté samedi. Ce train ne se rend qu'à Ste-Flavie, le samedi. 12.50 P. M.—Express Maritimes pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. 4.20 P. M.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal. Tous les jours excepté le dimanche. Pour autres informations et wagons d'ortoirs ou parloirs, s'adresser au bureau des billets de la cité Nos 7 rue du Fort et 32, rue Dalhousie. Téléphones : 530 et 49. S. J. NESTOR, Agent des billets pour la ville.

HAMEL & TESSIER INGENIEURS CIVILS 136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Telop. ano 2688 Docteur Albert Angers Ex-interne de la Maternité et ex-élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Accouchements malades des femmes et des enfants. BUREAU et RESIDENCE 361, Rue St-Joseph Tel. 3669. 15 il 1 an

Liste des électeurs qui ont signé le Bulletin de Présentation

- De l'Hon John C. Kaine: Hon. Chas. Devlin, Hon. N. Garneau, Hon. C. E. Dubord, J. G. Heara, Ernest Roy, J. E. Tanguay, Jos. Archer, Col. W. H. Davidson, Oscar Morin, Thomas Vien, J. G. LeVie, W. J. Mulrooney, A. D. Scott, G. W. Bédard, L. A. Cannon, Geo. Tanguay, Col. B. A. Scott, Eugène DesRivières, Wm C. Jacques, Jos. Gingras, J. Mercier, jr, J. E. P. Gagnon, R. Audette, Roger Larue, Antonin Galipeault, Hector LaFerté, L. D. Morin, Chs. G. Boivin, F. Murphy, Michael Monaghan, M. P. Connolly, J. T. Quin, M. J. Kenny, Arthur Lachance, A. H. Cook, Alphons Morissette, M. Dion, J. P. O'Rourke, A. O'Connor, J. C. O'Rourke, Philias Lachance, Pitre Paquet, A. Fitzpatrick, Alfred Savard, Apollinaire Corriveau, J. A. Lane, Eug. Leclerc, Lionel Cannon, P. J. Bazin, P. L. Turgeon, Edward Neville, Edm. Bélanger, Edm. Giroux, Jos. Cloutier, Alf. Boivin, Dr. Art. Potvin, Dr. P. Coote, E. M. Lennon, Jus. Letarte, J. N. Gingras, Thos. J. Murphy, Jos. E. Drolet, Chs. Gagnon, T. J. Bresnahan, J. P. Bresnahan, sr, L. Caron

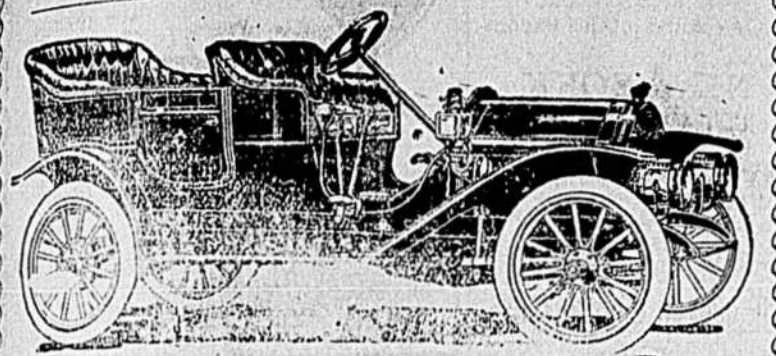
LE GAI MUSICIEN



Une scène de répétition dans "Gai Musicien"

"Le Gai Musicien" qui sera donné en spectacle la semaine commençant le 20 de ce mois à l'Auditorium, sera l'un des événements théâtraux les plus importants qui soit jamais passé sur la scène québécoise. C'est le triomphe de l'opéra comique. Les chanteurs, qui le composent, sont recrutés parmi les meilleurs artistes métropolitains. Partout on l'a donné en spectacle, et fut un succès sans précédent, et dans les grandes villes des Etats-Unis comme de Canada, cet opéra comique a obtenu des succès incroyables. On remarquera surtout les chœurs nombreux qui accompagnent la troupe, orchestre qui a été renommée universelle, la scène de ballet et la mise en scène qui sont d'une beauté incomparable. Les répétitions commencent le mercredi prochain, le 15 courant, au théâtre de l'Auditorium. "Le Gai Musicien" sera à l'affiche pour une semaine, à partir du 20 de ce mois.

Les fameux chars McLaughlin et Ford font l'admiration des connaisseurs



Automobiles de louage à des prix modérés
Monsieur: Nous vous sollicitons bien cordialement de venir visiter à Montréal les fameux chars McLaughlin et Ford, vous trouverez un assortiment complet de ces deux célèbres marques de chars ainsi que toutes les accessoires nécessaires pour ces chars, je suis toujours en position de vous fournir les meilleurs renseignements ou démonstration que tout client désirent honorer de leur confiance. Vous promettrai entière satisfaction tant en position de défer toute compétition, je demeure,
Votre tout dévoué,
Jos. DeVarenes, 279 Rue ST-JOSEPH
TEL. 2068

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE "FONDS DE PENSION" FONDÉE EN 1909

Table with 4 columns: Date (31 déc. 1909, 31 déc. 1910, 30 sep. 1911), and 3 rows of financial data including 'Actions élablées', 'Associés actifs', and 'Fonds de pension'.

La progression ci-dessus parle éloquemment du passé; en 1911 l'actif du Fonds de Pension seul s'est augmenté de 124 p. c. sur les deux premières années réunies. Les demandes à ceux qui savent compter, de continuer la progression pendant 10 ans, et de nous dire le chiffre du capital énorme dont disposeront Les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu. Ne vous privez donc pas, vous et vos enfants, de profiter de la belle occasion qui se présente de vous créer une pension aux meilleures conditions possibles.

ANTONI LESAGE, Gérant.
Bureau-chef: 139, rue St-Pierre, Québec. A Montréal, chambre 22 édif. La Patrie.

L. D. BLAIS

Ci-devant chez, BOSWELL & BROS

Comptable, liquidateur, agent d'immeubles, et marchand à commission.

Compromis entre créanciers et débiteurs, règlements de faillites et administration de succession.

Bureau: 125 rue Dorchester, TEL. 4148 - QUEBEC.

Empire No 2

Le Clavigraphe "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux-ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrière pensées.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public.

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.



CLEMENT & CLEMENT
J. R. Chaloult, Prop.
Québec
Phones: 1422, 1534.

VIGORA



Est reconnu comme étant une des meilleures préparations pour les chevaux ayant le souffle ou la toux. Son efficacité est prouvée par des milliers de guérisons.

M. J. B. MORIN, Québec.—Je me suis servi de VIGORA avec le plus grand succès. C'est la meilleure préparation que je connaisse pour les maladies des chevaux. H. DELISLE.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. Dépositaires: Montréal, Hudon, Hébert, 41, St-Sulpice. — Manufacturier, J. B. MOBIN, rue St-Joseph, Québec.

ART D'ARRIVER AU VRAI

PHILOSOPHIE PRATIQUE

PARI
JACQUES BALMÉS

mer fouettée par l'ouragan ou bercée par les zéphirs, la mer ridée par les brises du matin, or immobile sous une atmosphère de plomb, la mer, dorée par les rayons du soleil naissant, la mer, nappée d'argent ou, dort l'astre des nuits, la mer, semée d'étoiles scintillantes, ou plombée comme le visage de la mort, ou empoûvrée de tous les feux du midi, ou sombre et noire comme l'entrée d'une tombe.

III.—Un seul jour de la vie
C'est une belle matinée d'avril; le soleil, se levant à l'horizon, nuance des teintes les plus délicates des nuages légers flottant dans l'air et déploie de toutes parts ses rayons dorés comme la blonde chevelure d'un enfant; les oiseaux s'éveillent et chantent la bienvenue du jour. Tout respire la paix et l'harmonie; tout parle d'une Providence bienfaisante. Un homme contemple cette scène, et son âme s'ouvre aux émotions douces et reconnaissantes; un vent favorable enfle ses voiles; tous ces bonheurs à lui plaire; nulle passion violente n'agite son cœur; le retour de l'aube dans le ciel a seul interrompu son sommeil paisible.

Il ouvre avec distraction un livre pris au hasard; c'est une nouvelle comme on en a tant écrit de nos jours. "Un génie méconnu maudit la société qui n'a pas su le comprendre, il maudit la terre et le ciel, il maudit le passé, le présent et l'avenir; il maudit Dieu, il se maudit lui-même, et fatigué de ne voir sur sa tête qu'un soleil morne et glacé, de fouler une terre aride et désolée, il va mettre fin à son existence. Pour la dernière fois, ayant de s'élançer dans l'abîme, il médite sur la nature, sur les destinées de l'homme, sur les injustices de la société, etc."

Absurdes exagérations! s'écrie avec impatience le héros de notre récit. Sans doute, il y a du mal dans le monde, mais il y a autre chose que du mal. Non, la vertu n'est point bannie de la terre; il est encore de nobles cœurs, et je le sais. Grâce au Ciel, les grands crimes sont l'exception. La plupart de nos erreurs et de nos fautes tiennent à notre faiblesse, et d'ailleurs ces erreurs et ces fautes nuisent beaucoup moins à autrui qu'à nous-mêmes. Non! le bonheur n'est point impossible. Si les infortunes sont nombreuses, il serait injuste de les imputer toutes à la méchanceté de l'homme. La nature des choses donne la raison de ces misères, qui dans tous les cas sont loin d'être horribles comme on se plaît à les dépeindre. Cette littérature est fautive à tous les points de vue! Ainsi disant, il ferme son livre et chassant les tristes pensées, il s'abandonne aux rêveries douces que le charme du paysage éveille en lui.

Le temps s'écoule; arrive l'heure des affaires. Le jour ne sera pas aussi beau que la matinée semblait le promettre; le ciel s'est converti. Notre philosophe a été appelé hors de chez lui; la pluie tombe à torrents, et dans une rue étroite et boueuse, un cavalier, peu soucieux, des piétons, l'éclabousse en passant. Quo! ses opinions seraient-elles changées pour si peu? Non! mais déjà la vie n'est plus aussi riante; sa philosophie s'est assombrie comme le ciel. Toutefois, le soleil n'est pas disparu pour toujours, et bien que la vie ait ses chances mauvaises, bien que le philosophe bienveillant de ce matin fasse tout bas des vœux peu charitables pour le malencontreux cavalier il n'accuse pas encore l'humanité tout entière.

Il se rend auprès d'un ami pour une affaire de la plus haute importance; on le reçoit avec froideur, on étudie les explications demandées. Il se retire, défiant et chagrin. Les soupçons ne tardent pas à devenir certitude; il apprend qu'il est la victime d'une trame odieuse, que son ami le trahit. Chacun le plaint, on lui prodigue les remontrances et les conseils, mais nul ne vient à son aide; il est d'ailleurs trop tard pour parer au danger!

La perte est immense; la ruine est complète. Toute espérance est à jamais perdue. Brisé de douleur, il rentre dans sa maison pour s'y livrer tout entier à son désespoir. Le livre qu'il lisait dans la matinée est encore sur la table; cette vue lui rappelle les premières impressions de la journée. Quelle

stait ton erreur, se dit-il avec amertume, lorsque dans la simplicité du taxais d'exagération les peintures que certains philosophes nous font du monde! Oui, ces philosophes ont raison! Oui, l'homme est un animal dépravé! La société est une marâtre! Bonne foi, vertu, reconnaissance, amitié, mots sonores et vides dont le sens unique est déception. Egoïsme, perfidie, trahison, mensonge, voilà les seules vertus de la terre. Pourquoi la vie nous a-t-elle été donnée? Où donc est la Providence? Où donc est la justice de Dieu?

On le voit, de la douce et judicieuse philosophie de notre héros, rien ne survit; tout a sombré dans le naufrage de sa fortune et de ses espérances. Et cependant toutes choses poursuivent dans le monde leur cours accoutumé. On ne peut dire que l'humanité soit devenue pire parce qu'il vient d'éprouver un malheur. Lui seul est changé; sa manière de sentir n'est plus la même. L'amertume dont son cœur est plein déborde sur son intelligence. Obéissant aux inspirations de la douleur et du désespoir, il se range du monde en le peignant les plus noires couleurs. Et! qu'on ne croit point que ce soit un mauvais foi. Il voit les choses maintenant telles qu'il les dépeint, comme dans la matinée il les peignait telles qu'il les croyait voir.

Nous l'avons laissé se posant des questions désespérées, auxquelles il allait, sans doute, répondre par le blasphème, lorsqu'un ami vient interrompre son monologue.

—J'ai su la trahison tramée contre vous...

—Ainsi va le monde! voilà ce que vaut l'amitié!

—Et je viens auprès de vous pour en détourner les effets. J'en ai les moyens, écoutez: La nouvelle du malheur qui vous frappe m'est parvenue au moment où je traitais une affaire importante. J'ai sur-le-champ retiré mes fonds; vous les accepterez. Eh! voyez, l'exemple du bien est contagieux comme celui du mal. Mes amis m'ont, à leur tour, offert leur assistance. Nous avons étudié l'affaire; ne perdez pas de temps. Prévenez, par votre activité, les menées de votre ennemi. Vous trouverez dans ce portefeuille les sommes nécessaires. Adieu.

Le portefeuille tombe auprès du livre fatal, et de nouveau tout prend une face nouvelle. Non, la vertu, non, l'amitié, le désintéressement ne sont pas des mots vides et sonores! Demain, le soleil se lèvera pur et radieux, les oiseaux chanteront la bienvenue de l'aube dans l'air frais du matin. La Providence aura les sourires, la vie des espérances. En un jour, la philosophie d'un homme, philosophie mobile comme les événements et comme son cœur, a décrit un cercle tout entier. Comme les astres dans le ciel, après leur révolution, la voilà revenue à son point de départ.

IV.—Une opinion politique

Une élection vient d'avoir lieu, dans laquelle les forces musculaires autant que la vigueur du raisonnement ou des convictions politiques ont eu (telle est du moins l'opinion du parti vaincu) la meilleure part. La sonnette du président a vainement lutté contre des voix de stentor et des poitrines de bronze; on a vu les discussions dégénérer en pugilat. Notre héros n'appartient pas au parti vainqueur, il a du fuir et se cacher. Toutefois, gardez-vous d'accuser son courage. Il est des lois de prudence, il est un décorum qu'un galant homme ne doit jamais oublier.

Son amour-propre et ses espérances ont été froissés. Le drapeau libéral qu'il portait haut en entrant aux comices a déteint sous la tempête populaire, comme ces étoffes de médiocre valeur qui ne peuvent supporter l'épreuve de l'eau. "Ceci est une triste comédie; nous redevons barbares, dit-il de l'air d'une conviction profonde. Il n'est de salut pour nous que dans une main de fer. Le despotisme a ses inconvénients, je le sais; mais entre deux maux il faut savoir choisir le moindre. Le gouvernement représentatif, gouvernement de la raison éclairée et de la volonté libre, se l'admire dans le pays d'utopie ou dans les rages d'un jour! En réalité, il ne profite qu'à l'intrigue, à l'immundité, à l'audace. Je suis désabusé."

à suivre

LACIE CHS-A. PAQUET, Ltee, - 939-7, RUE DALHOUSIE, - QUEBEC.

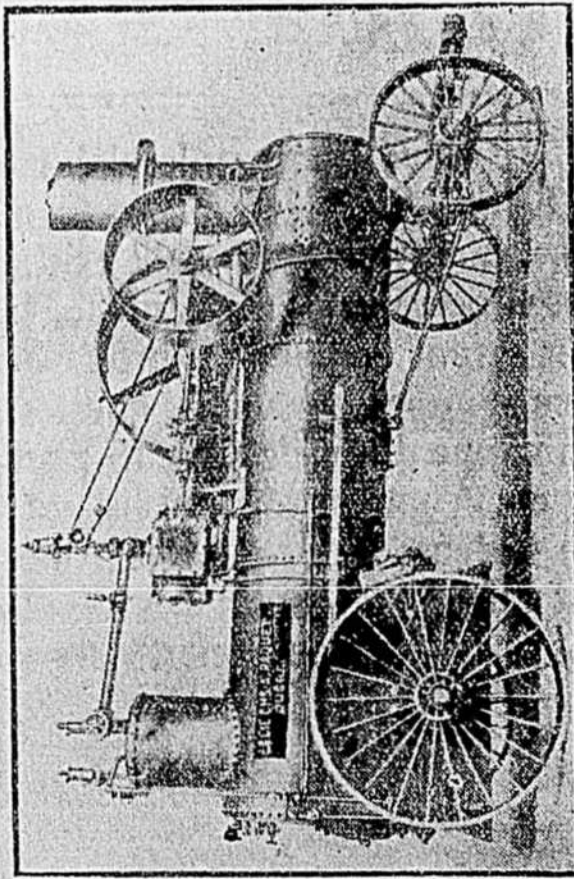
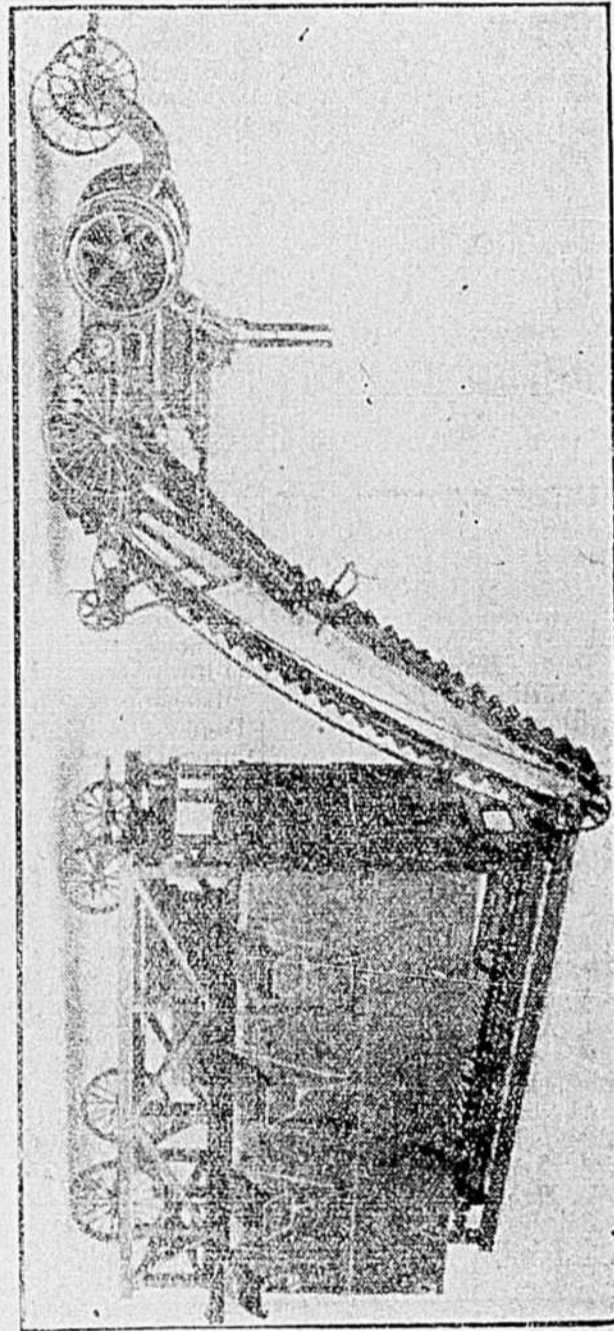
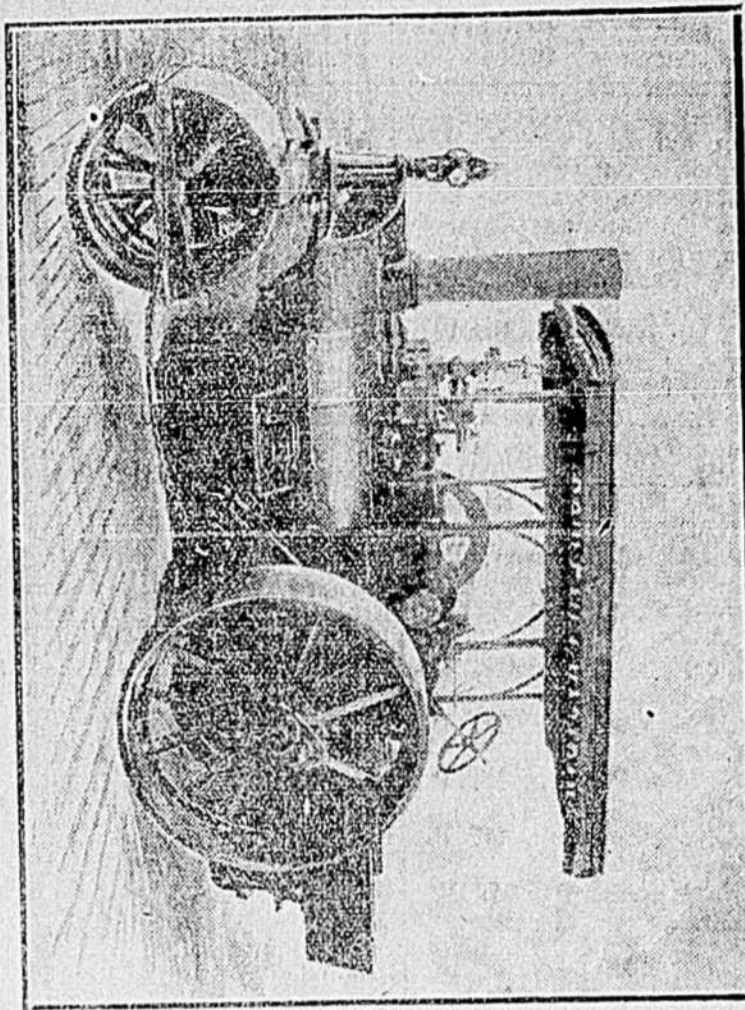
AUSSI: Tout genre de Machines pour Scier et Travailler le Bois, etc.

Accessoires et Fournitures pour Machines et Moulins.

ROULEAUX A VAPEUR, "MONTCALM" CONCASSEURS DE PIERRE brevetés, doublant la capacité des autres du même poids, TREMIES DE CHARGEMENT en acier, LOCOMOBILES, VOITURES D'ARROSAGE, "GRADERS" et CHARRUES A MACADAM.

LES MEILLEURES MACHINES A CHEMIN ET LES SEULES FABRIQUÉES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

AUX MUNICIPALITES ET AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS



"SACHONS NOUS CONNAITRE"

"PREFERONS LES NOTRES"

BULLETIN DE PRESENTATION DE M. EUGENE LECLERC

Liste des électeurs qui ont signé les requisiions du Candidat libéral dans Québec-Centre

Nous, soussignés, électeurs du district électoral de Québec-Centre, nommons, par les présentes, M. Eugène Leclerc, candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral de Québec-Centre dans l'Assemblée Législative de la Province de Québec.

L'hon. Sir Lomer Gouin, Premier-Ministre.

L'hon. sir Lomer Gouin, Prédéces Terres et Forêts.

L'hon. J. C. Kaine.

L'hon. L. A. Taschereau, Ministre des Travaux Publics et du Travail.

L'hon. J. E. Caron, Ministre de l'Agriculture.

L'hon. Adélar Turgeon, Président du Conseil Législatif.

L'hon. Richard Turner, Conseiller Législatif.

L'hon. P. A. Choquette, Sénateur.

M. Arthur Lachance, M. P., Québec-Centre.

M. William Power, M. P., Québec-Ouest.

M. J. N. Francoeur, M. P., Lotbinière.

M. Ls. Létourneau, M. P., Québec-Est.

A

Archer, Jos. sr.
Audet, Rodolphe.
Amyot, L. Adjudant.
Allaire, Joseph
Audet, Georges.
Amyot, Hector.
Anger, Emilien.
Angers, Arthur.
Aucclair, Joseph.
Aubé, Louis.
Angers, J. Henri
Audet, J. Albéni
Audet, Elzéar
Arcand, Arthur.
Amyot, Joseph
Ancil, Joseph O.
Audet, Gustave
Ancil, Jos.
Aubé, Alexandre.
Aubé, Edouard.
Aubin, Napoléon.
Amyot, Rodolphe.
Aubé, Marcel.
Audet, Alphée.
Audet, Xénophon.
Artean, Joseph.
Alarie, Honoré.

B

Bégin, A. W.
Bédard, P. H. Mne.
Bernier, Wilbrod.
Bédard, David.
Bédard, A. Wilfrid.
Boivin, Elzéar.
Bélanger, O.
Bédard, Napoléon.
Bigaouette, Alexandre.
Béland, Eric.
Bélanger, Edmond.
Brochu, Henri.
Bélanger, J. Odilon.
Bédard A. S.
Bédard, Alf.
Brunet, Georges.
Berlinguet, F. X.
Bleau, Alexandre.
Bouret, Napoléon.
Bouchard, Léonidas.
Brassard, Henri.
Blouin, Ferdinand.
Boulet, Michel.

Brousseau, Olivier.
Bertrand, Wilfrid.
Bilodeau, Ignace.
Bilodeau, Célestin.
Bertrand, Alphonse.
Berthiaume, Joseph.
Boily, Philippe.
Bertrand, Pierre.
Bouret, Joseph.
Boily, Joseph.
Boivin, Narcisse.
Boivin, Stanislas.
Baril, Edmond.
Brulot, Joseph.
Beaumont, Napoléon.
Bussièrès, A. Jos.
Brousseau, Eugène.
Baker, François, jr.
Boiteau, Olivier.
Blouin, Cléophas.
Barnard, Léonidas.
Brulotte, Rosario.
Bégin, J. Téléphore.
Bolduc, Ernest.
Bureau, Gaudioso.
Brunet W. J. B.
Bugeaud, Flavien.
Beaudoin, Edouard.
Baylis, John Sidney.
Beaumont, Joseph.
Bouchard, Omer.
Blouin, F. X.
Blouin, Adélar.
Belleau, Napoléon.
Beaudoin, Joseph.
Bertrand, Richard.
Bilodeau, Joseph I.
Bilodeau, Solyme.
Bertrand, Joseph Odilon.
Boily, Georges.
Berthiaume, Joseph.
Bédard, Eugène.
Bédard, Napoléon.
Beaulieu, Arthur.
Bertrand, Siméon.
Bussièrès, Alphonse.
Brulot, Adjudant.
Belleau, Arthur.
Brulot, Cléophas.

C

Carpentier, Ulric.
Côté, Pierre J.
Cantin, Isidore.
Cantin, Jean-B.
Côté, Jos.
Carrier, Adel.
Chabot, Jos.
Casgrain, Edmond, chirurgien-dentiste.
Côté, Jean-Baptiste.
Charland, Amable.
Careau, Wilbrod, jr.
Côté, Joseph.
Chrétien, Léon.
Couture, Léopold.
Côté, Téléphore.
Côté, L. Patient.
Caron, Joseph.
Côté, Emile.
Côté, Emile.
Côté, Adjudant.
Côté, L. J.
Drolet, Eugène.
Côté, J. Alexandre.
Côté, Edmond.
Côté, Aimé.
Cannon, Lawrence, A. avocat.
Cannon, Lucien, avocat.
Côté, Alphonse.
Cannon, Lionel, notaire.
Côté, Achille.
Charland, Jos.
Careau, Wilbrod.
Cantin, David.
Côté, Emile.
Côté, Edmond.
Côté, Sébastien.

Côté, J. B.
Corriveau, Apollinaire, avocat.
Cashman, Robert.
Carbonneau, Joseph.
Chartrain, Hector.
Cantin, Edmond.
Côté, F. X.
Côté, Louis Joseph.
Croteau, Henri.
Couture, Charles.
Côté, Alexandre.

D

Duquet, Cyrille.
D'Hellencourt, Henri.
Dussault, Jos.
Dérôme, Lucien, médecin.
Drolet, Octave.
Demers, L. G.
Demers, Albert.
Dérôme, E.
Dussault, W.
Devareumes, Jos.
Durocher, Arthur.
Drolet, Adélar.
Dugal, Paul.
Drolet, Augustin.
Duquet, Albéric.
Dion, Georges.
Déry, J. Aimé.
Déry, J. Alphonse.
Desrochers, Auguste.
Dérôme, Georges.
Dumas, Jos. Gaudioso.
Dufresne, David.
Desrochers, Jos. G.
Dinél, Alfred.
Deguise, J. Antonio.
Desrochers, Jean-Baptiste.
Deslauriers, Olivier.
Darveau, Jean-Baptiste.
Denis, Victor.
Dugal, Adjudant.
Déry, Joseph.
Drouin, Eugène.
Débigaré, Napoléon.
Drolet, Lauréat.
Drolet, Alphonse.
Dolbec, Joseph.
Doré, Joseph.
Dugal, Frs.-Xavier.
Drolet, Joseph.
Dumoulin, P. B.
Dubé, J. Edmond.
Dumas, Alfred.
Déry, Edmond.
Drolet, Antoine.
Dolbec, Adjudant.
Delisle, Arthur.
Drolet, Jérémie.
Dorval, John B.
Dérôme, Arthur.
Déry, Jacques.
Dorton, Louis Napoléon.
Denis, J. Arthur.
Déry, Lorenzo.
Desrochers, J. Auguste.
Denis, Arthur.
Drolet, Philéas.
Doré, Adjudant.
Dessane, L. J.
Drolet, Eugène.
Deschamps, René.
Darveau, Joseph.
Dinél, Zéphirin.
Dérôme, Albert.
Déry, Adjudant.
Dallaire, Philippe jr.
Ducharme, Joseph.
Drolet, Joseph.
Drolet, Uldéric.
Drolet, Albert.
Cantin, David.
Dugal, Arthur.
Dugal, Arthur.
Dugal, Wilbrod.
Darveau, Charles.

Dugal, Arthur, jur.
Dugal, Zéphirin.

E

East, Philéas.

F

Fortier, Massue, chirurgien.
Foster, Stanislas.
Fleury, Adélar.
Fournier, J. B.
Falardeau, Ant.
Fooks, Alb.
Frédéric, Arthur.
Fleury, Adhémar.
Faguy, Roméo.
Fournier Onésime.
Frédéric, Arthur.
Flamand, Onuphère.
Fitzpatrick, Arthur, avocat.
Foster, Philippe.
Fugère, Louis.
Faguy, H. Cyrille.
Fleury, Omer.
Faguy, Charles.
Fiset, Félix.
Feuteau, Joseph.
Falardeau, Joseph.

G

Grondin, Georges A.
Garneau, Jules.
Gingras, Augustin.
Gilbert, J. A.
Gagnon, Elzéar.
Grenier, Albert.
Gingras F. X.
Gaboury, L.
Gagnon, F. X.
Germain, J. Pierre.
Gaudry, Jos. M.
Gobeil, E.
Gagnon, Albert.
Desrochers, F. X.
Gingras, Jos.
Gagné, Ferdinand.
Gérard, Edouard.
Gagnon, Wilfrid.
Giroux, Wilbrod.
Giroux, Alfred.
Giroux, Napoléon.
Garant, Omer.
Gagné, Antoine.
Gingras, Victor.
Guilmette, Ferdinand.
Dugal, Frs.-Xavier.
Gagnon, Thomas.
Gauvin, Germain E.
Garneau, Jules.
Godbout, Odilon.
Gauvin, Gédéon.
Gingras, Magloire, sr.
Grenon, Eugène.
Gingras, Arthur.
Gagnon, François.
Genest, Gaudias.
Godin, Roger, N.
Gauvin, Roméo.
Goulet, Thomas.
Gagnon, Sylvain.
Garneau, Noël.
Guay, Elzéar.
Gagnon, Réal.
Grondin, Siméon, médecin.
Gravel, Irénée.
Gosselin, F. X.
Guay, Wilfrid.
Gérard, Joseph, jr.
Gérard, Joseph, sr.
Gagnon, Charles.
Gravel, Ignace.
Godbout, Thomas, C.
Grenier, François.
Gagnon, Adélar.
Gauvin, Uldéric, échevin.
Goulet, Hermas.
Gosselin, Moïse.
Déry, Albert.
Genois, Adjudant.
Gagnon, Wilbrod.
Gauvin, Michel.

Gauvin, Alexandre.
Gingras, Magloire, jr.
Gagnon, Ulric.
Gosselin, F. X.
Gagnon, Elzéar.
Gagnon, Arthur, sr.

H

Hudon, V. P.
Hébert, Georges.
Hébert, Henri.
Hamel, J. Omer D.
Houde, Gédéon.
Houde, Omer.
Hamel, A. J.
Hardy, Alphonse.
Hardy, Omer.
Houde, Honoré.
Hamel, Charles.
Huot, Lauréat.
Huot, Emile.
Houde, Adp.
Hamel, F. X.
Harrison, W.

J

Jobidon, Pierre.
Julien, Jean.
Julien J. Arthur.
Juneau, Albert.
Julien, Georges.

K

Kironac, Napoléon Kaine, Martin.

L

Lavoie, Napoléon.
Lemieux, Thomas.
Lépine, J. Alexandre.
Lemieux, Joseph P.
Landry, Arthur.
Lallement, Ernest.
Loiselle, Honoré.
Labrecque, Auguste.
Lépine, N. Félix.
Laveau, Charles P.
Lamontagne, Eugène.
Lelièvre, Benoit.
Labrecque, Léonidas.
L'Heureux, Joseph.
Lizotte, Louis.
Larose, Wilfrid.
Létourneau, Adjudant.
Lavergne, L. P.
Lagueux, F. O.
Lemay, R. P.
Lemieux, Edgar.
Lavoie, F. E.
Langlois, J. H.
Langlois, Ant.
Lefebvre, Joseph-Ernest.
Lenghan, Cléophas, sr.
Lalonde, Olivier.
Larose, Arthur.
Laroche, J. E.
Lessard, Joseph.
Laroche, Cléophas.
Lessard, Onésime.
Lachance, François.
Lefebvre, Emilien.
Lapointe, Louis.
Lawrence, Thomas.
Lemelin, Louis.
Lesage, J. A.
Lanthier, A. Aimé, échevin.
Larue, Roger.
Lemieux, Victor.
Letellier, Alphonse.
Landry, Georges.
Lacasse, Victor.
Lépine, Albert.
Lefebvre, Victor.
Labrecque, Lorenzo.
Lalberge, Arthur.
Langlois, Joseph.
Langlois, Pierre.
Lapierre, Didas.
L'Heureux, Alphonse.
Lachance, Louis.
Lalberge, Alexandre.
Laverdière, Arthur.
Lenghan, Cléophas.

N

Nadeau, André.
Noel, Joseph.
Normand, Stanislas.
Noreau, Alfred.
Normand, Armand.
Noreau, L. H.

O

Ouellette, David.

P

Parent, Chs. A.
Patry, Jules, Avocat.
Paradis, Philippe, J.
Power, Charles, G.
Power, James, R.
Paquet, Edouard.
Petitgrew, Charles.
Paquin, C. R. médecin.
Pelletier, Joseph.
Plamondon, Jean-Baptiste.
Provencal, Edmond.
Paquet, Charles A.
Picard, Clovis B.
Poitra, Adélar.
Petitgrew, David.
Plourde, Wilfrid.

Piché, Eugène.
Proulx, Charles.
Pelletier, Joseph.
Paré, Gédéon.
Poliquin, Jean-Baptiste.
Paradis, Jean.
Proulx, Alphonse.
Plamondon, Pierre E.
Plamondon, Antonio.
Pouliot, Arthur.
Paradis, Gaudias.
Paquet, J. Arthur.
Poitras, Joseph.
Paré, Joseph.
Paré, Urbain.
Picard, Arthur.
Picard, Lauréat.
Power, William.
Power, Joseph, jr.
Petitclerc, F. X.
Petitgrew, J. M.
Paradis, Pierre N.
Plante, Xénophon.
Plamondon, Pierre.
Poliquin, Elzéar.
Poulin, Jules.
L'Éry, Léonidas.
Féras, Joseph.
Poitras, Arthur.
Phillips, Fred. W.
Papillon, N. E.
Piché, Napoléon.
Piché, Edr.
Piché, Achille.
Pelletier, Emile.
Poulin, Maurice.
Paradis, Ludger.
Paradis, Odilon.
Petitclerc, François.
Petit J. Wilfrid.
Pampalon, Wilbrod.
Piché, Roméo, notaire.
Paquet, Octave.
Poulin, Joseph.
Papillon, Adélar.
Papillon, Moïse.
Paradis, Joseph.

R

Racine, Archange.
Robitaille, Emile.
Renaud, J. Azarie.
Richard, Raoul.
Robitaille, J. Napoléon.
Robitaille, Omer.
Robitaille, Joseph.
Robitaille, Alfred.
Richard, Jérémie.
Robitaille, Honoré.
Rondeau, Barthélemi.
Roberge, Cléophas.
Richard, Almanzor.
Robitaille, Louis.
Robitaille, Victor.
Rochette, Antoine.
Rochette, Jules.
Richard, L. Georges.
Richard, Georges.
Richard, J. Em.
Racette, Evariste.
Robitaille, Armand.
Renaud, Léandre.
Rocheffort, Joseph.
Richard, Adélar.
Roy, Delphis.
Richard, Elie.
Robitaille, Joseph.
Rocheffort, Alfred.

S

Simard, Charles O.
Savard, Adjudant, médecin.
Sylvain, Antoine.
Soney, François-Xavier.
Savard, Uldéric.
Savard, Félix.
St-Michel, Albert.
St-Laurent, Louis, avocat.
Sirois, Joseph, notaire.
Scallan, J. Thomas.
Sauvageau, Samuel.
Savard, Jacques.
St-Michel, Samuel.

(Suite à la page 2)

Jolie place pour construire des cottages

Nous avons eu le plaisir aujourd'hui d'avoir une entrevue avec le président de la Compagnie du parc Jacques-Cartier Ltée, M. C. J. Lockwell, au sujet de la propriété que la Compagnie offre en vente par lots à bâtir situés sur les bords de la rivière St-Charles et de la rivière Lairet. Avant examen des plans, nous ignorions qu'il existait dans le centre de la Ville. Pour ainsi dire, un aussi joli coin de terre. Tous les terrains du Parc Jacques Cartier sont situés merveilleusement sur les bords des Rivière St-Charles et Lairet. Comme l'éclusement de la Rivière St-Charles est chose décidé, et que les soumissions seront demandées prochainement, nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur rendant compte du plus beau centre de construction de notre Ville. Nous sommes persuadés que les lots du Parc Jacques Cartier sont l'idéal de ceux qui veulent se construire une maison là ou il y a de l'air et ou il y aura une nappe d'eau de 10 à 15 pieds de profondeur, ce sera une Venise Québecquoise, et comme valeur foncière, les lots du Parc Jacques Cartier, seront certainement à un prix de fantaisie et de luxe d'ici à quelques années. Nous conseillons donc fortement à tous nos amis et au public averse de faire une spéculation sérieuse de prendre la peine d'aller au bureau de la Compagnie 88 rue St-Pierre, et de consulter les plans et les conditions d'achat de ces terrains qui sont offert en vente à des conditions très facile. C'est aussi notre intention de tenir le public au courant de la vente de cette parti de la ville, et nous aurons occasion d'en parler.

LE PARC JACQUES - CARTIER

C. J. LOCKWELL, Président et Gérant. - - - 88, rue St-Pierre, QUEBEC.

FAITS DIVERS

LA MORT TRAGIQUE DU JEUNE BOURASSA

Comment l'accident est arrivé.

Les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Jacques Bourassa de Lévis, au cours d'un tragique accident arrivé mardi, sont des plus tristes.

C'est en voulant monter sur un wagon de chemin de fer en marche, à Notre-Dame-de-Charney, que la malheureuse victime a trouvé la mort. Bourassa visa mal son but, il perdit l'équilibre et alla rouler sous les roues du dernier char, qui lui broyèrent le bras droit et une jambe.

On s'empressa de le ramasser, mais l'état du blessé était quelque chose de pitoyable; il n'avait pas perdu connaissance et se plaignait d'affreuses douleurs.

On fit venir un prêtre qui lui administra les derniers sacrements et il fut ensuite conduit à Lévis par convoi spécial, où l'ambulance de M. Laval-E. Fortier, le transporta à l'Hôtel Dieu, mais il expira quelque temps après son arrivée pendant que les médecins étaient à pratiquer l'amputation d'une jambe.

Le malheureux jeune homme qui était très bien connu ici, n'était âgé que de 23 ans; il était célibataire et ses parents demeurent à Montréal depuis une couple d'années.

Bourassa qui était le fils de M. Philippe Bourassa, autrefois comptable à la "Canadian Electric Light", pensionnait à Lévis, chez le maire Bernier. Il était le frère de M. Adolphe Bourassa, garde moteur pour la Lévis County Railway.

L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

LE "CERCLE DES VOYAGEURS" EN DEUIL

Le "Cercle des Voyageurs de Commerce" qui a ses salles au No. 343 de la rue Saint-Jean, a toute drapée la façade de son édifice en noir et violet en signe de deuil pour la mort de M. V. B. Beauvais, représentant de la "St-Lawrence Flour Mills", à Montréal.

Feu M. Beauvais qui est décédé au cours de cette semaine était autrefois l'un des dévoués directeurs du "Cercle des Voyageurs".

La "BROTHERHOOD FEDERATION" DANS NOS MURS. La ville lui fait une réception.

La délégation de la "Brotherhood Federation" qui est arrivée hier à 1 heure 30 de l'après-midi, est repartie vers 6 heures pour Montréal, après avoir visité la ville en tramway spécial.

Dans l'après-midi il y eut réception civique par S. H. le maire Drouin, et une adresse fut lue aux congressistes par le Docteur Gosselin, procureur.

Ont répondu par de belles paroles à l'adresse, le Rvd. Moffat, Gautrey, de Nottingham, président de l'"International Brotherhood"; M. Wm Ward, secrétaire général et un dernier lieu l'échevin Collier qui a exprimé la meilleure bienvenue à la délégation au nom de la ville.

La réception a été donnée dans la salle des délibérations du Conseil et immédiatement après avoir fait le tour de ville, elle a regagné la "Royal Edward" qui la conduira à Montréal.

PETITE GREVE A SAINT-ROMUALD

On demande une augmentation de salaire.

Plus d'une vingtaine d'ouvriers employés à poser des rails sur la ligne de Saint-Romuald à Charney, se sont mis en grève ces jours-ci. Ils demandent une augmentation de leur salaire.

Comité Central
DE
J. A. LANGLOIS, CANDIDAT OUVRIER
Au No 709 RUE ST-VALIER

On ou pourra avoir tous les renseignements nécessaires à la cause ouvrière.

STADACONA
COMITE CHEZ M. CARON
COIN DE LA 1ERE AVE. ET DE LA 3E RUE

En faveur de M. J. A. Langlois, candidat ouvrier. Réunion tous les soirs.

Ainsi ceux qui gagnaient \$1.50 par jour, exigent maintenant \$1.75; même prix que ceux qui travaillaient sur le Transcontinental.

Ils sont décidés de continuer la grève si on ne leur accorde pas ce qu'ils demandent.

LA DEPOUILLE MORTELLE DE M. CHS. M. HAYS

Les restes mortels de M. Chs. M. Hays, président du Grand Tronc, et l'une des victimes du "Titanic", sont passés à Lévis, lundi matin, sur un convoi spécial en route pour Montréal.

La locomotive qui trainait le convoi était toute tendue de draperies de deuil, violettes et noires.

Le convoi funèbre arrivait d'Halifax où il avait recueilli le corps de M. Hays, à l'arrivée du "Minita" qui a fait la recherche des cadavres sur les lieux du sinistre.

RETOUR DU CAPITAINE C. S. SAND

Sa dix-neuvième traversée

Le capitaine Sand est revenu lundi d'un voyage au Danemark, où il a passé l'hiver dans sa famille. Le capitaine a fait la traversée à bord du "Tunisian" ce qui est son 19ième voyage sur ce même navire.

Le capitaine Sand rapporte que le jour même du désastre du "Titanic", le "Tunisian" arrivait à Halifax.

"Nous eûmes à traverser d'immenses champs de glaces, raconte le vieux loup de mer, à l'endroit même où le sinistre s'est produit."

"Mais je dois dire que nous avons évité tout danger. Les passagers du "Tunisian" étaient au nombre de 1,400, et en plus, il portait une forte cargaison."

D'après les rapports du capitaine Sand, l'hiver a été très rigoureux au Danemark, même beaucoup plus que les années passées.

Le capitaine est reparti pour Moisie, Côte Nord où il s'occupera de la préparation du saumon pour la maison Holliday et Frère.

LES TRAVAUX COMMENCES

Les travaux de construction de la nouvelle aile du couvent de St-Roch, sont commencés et des ouvriers sont à poser la première couche de béton armé, sur laquelle on placera les fondations de la bâtisse.

IL MEURT SUBITEMENT

Un nommé Pierre Rancour, résidant à Saint-Sauveur, sur la rue Iberville, est mort subitement hier à sa résidence.

Rancour avait perdu connaissance le matin avant de partir pour son travail, et hier soir, il mourait sans avoir recouvré ses sens. Il était âgé d'environ 38 ans et marié.

L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

UNE LEGERE COUPURE BLESSURE MORTELLE

Annapolis, (Maryland), 8. — Une jeune aspirant de marine, M. Julian B. Bishop, vient de mourir dans des circonstances curieuses sur lesquelles il convient d'attirer l'attention.

En se rasant, il s'était coupé légèrement à la joue et, selon l'habitude, n'avait attaché aucune importance à cette petite blessure. Il s'était contenté de la laver soigneusement.

Quelques jours plus tard, il commença à sentir un malaise général; la blessure prit un aspect inquiétant, puis la fièvre se déclara.

Transporté à l'hôpital de la marine, M. Bishop fut examiné

TABLEAU ELECTORAL

Les candidats aux élections du 15 mai

COMTES	MINISTERIELS	OPPOSITIONNISTES	INDEPENDANTS
Argenteuil.....	John Hay	C. Slater	
Arthabaska.....	Paul Tourigny	Arthur Gilbert	
Baie.....	Frédéric-Hector Daignault	Tancredi Maréchal	
Beauce.....	Joseph-Arthur Godbout	L.-U. Talbot, N. Roy	
Bellechasse.....	A. E. Robert	Arthur Plante	
Berthier.....	Antonin Galipeault	Emile Gelly	
Bonaventure.....	Jos. Lafontaine	Dr. Gaboury	
Brome.....	John-Hall Kelly	Arthur Beauchamp	
Chambly.....	William-Frédéric Vilas	M. Holmstrad	
Champlain.....	Eugène-Merrill Desautels	L. T. Marchal	
Charlevoix-Saguenay.....	Pierre-Ceix Neault	G. Labissonnière	
Châteauguay.....	Chs Béla go	Pierre D'Autenil	
Chicoutimi.....	Honoré Mercier	H. Desrosiers	
Compton.....	Honoré Petit	G. Delisle	
Deux-Montagnes.....	M. Scott	A. W. Giard	
Dorchester.....	Dr R. E. Payer	A. Sauvé	
Drummond.....	Alfred Morisset	G. Hamel	
Frontenac.....	L'hon. La-Jules Allard	A. Mercure	
Gaspé.....	Dr G. Grégoire	Elz. Roberge	
Hochelega.....	Dr G. Lemieux	M. D. Guay	
Intington.....	Séverin Létourneau	François Fauteux	
Iberville.....	William-H. Walker	M. Mair	
Iles de la Madeleine.....	Joseph Aldric Benoit	K. T. Huot	
Jacques-Cartier.....			
Joliette.....	A. Geoffrion	P. Cousineau	
Kamouraska.....	J.-O. Gadoury	J. M. Tellier	
Labelle.....	A. Stein	Jules Langlais	
Lac-Saint-Jean.....	A. Fortier	J. C. Langlois	
Laprairie.....	J.B. Charbonneau	M. Verreault	
L'Assomption.....	Geo. A. Simard	E.L. Patenaude	
Laval.....	Faller Reed	P. Mathieu, J. Prévoist	
Lévis.....	Joseph-Venances Lévesque	Jos. Renaud	
L'Islet.....	Pierre-Marie Leduc Roy	A. Bernier, Evans Guay	
Lotbinière.....	L'hon. Joseph-Edouard Caron	O. Morin	
Maisonneuve.....	Joseph-Napoléon Francoeur	Cap. Baker	
Maslinongé.....	L'hon. J. Décarv	L'échevin Gareaux	
Matane.....	Rodolphe Tourville	George Lafontaine	
Mégantic.....	Donat Caron	J.E. Gagnon	
Missisquoi.....	Jos. Demers	D. H. Pennington	
Montcalm.....	Jos. J. B. Gosselin	F.-X. Giroux	
Montmagny.....	O. Lapierre	Jos Sylvestre	
Montmorency.....	Dr Musson	Armand Lavergne	
Montréal-Dorion.....	L'hon. Ls. Alex. Taschereau	A. Lavergne	
Montréal-Laurier.....	N. Arcand, ouv. G. Mayrand	G.A. Panscault	
Montréal-Sainte-Marie.....	J. B. E. Poirier		
Montréal-Saint-Jacques.....	R. Brunet	A. Germain	
Montréal-Saint-Louis.....	Napoléon Séguin	J. A. Beaudouin	
Montréal-Saint-Laurent.....	Clément Boillard	L. R. Montherland	
Montréal-St-George.....	Godfroy Langlois	Chs. Bruchési	
Montréal-Sainte-Anne.....	John T. Finnie, L. Boyd	N. Spetker	
Napierville.....	M. Leggett	C. E. Gault	
Nicolet.....	Michael James Walsh	Denis, Tansey	
Ottawa.....	G. Bouchard, Doris, libéral		
Pontiac.....	L'hon. Chs. Ramsay Devlin	J. A. Labelle	
Portneuf.....	Ferd. Ambroise Gendron	J. Gravel	
Québec-Centre.....	Tancredi Charles Gaboury	G. A. Campbell	
Québec-Côte.....	L'hon. Sir Lomer Gouin	Edmond Chasse	
Québec-Est.....	Eugène Leclerc	Roméo Langlais	
Québec-Ouest.....	Cyrille F. Delège	A. Taschereau	
Richelieu.....	Ls. Alfred Létourneau	Alphonse Huard	
Richmond.....	Hon. John C. Kaine	Charles Smith	
Rimouski.....	M. Pélouquin	Dr Desjardins	
Rouville.....	L'hon. L.S. G. Mackenzie	W.-E. MacIver	
Saint-Hyacinthe.....	Auguste Tessier	Eug. Sasseville	
Saint-Jean.....	J. Edmond Robert	G. Aris	
Saint-Maurice.....	D. T. Bouchard	E. Guimont	
Saint-Sauveur.....	Sir Lomer Gouin	I.A. Sabourin	
Shefford.....	Geo. Isidore Delisle	Dr Dufréne	
Sherbrooke.....		O. Brunet, L. Savard	
Soulages.....	W.S. Ballock	L.P. Bernard	
Stanstead.....	C.E. Thérien	Hébert	
Témiscoumague.....	Jos. Oct. Mousseau	Dr C.E. Deguire	
Témiscouata.....	Prosper Alf. Bissonnet	A. Gérin	
Toronto.....	L'hon. C.R. Devlin	T. Authin	
Trois-Rivières.....	Hervé Rousseau	Léo Béribé	
Vaubreuil.....	Jos. Adolphe Tessier	J.-B. Prévoist, C. Demartigny	
Verchères.....	Horimidas Pilon	P. N. Martel, L. Demartigny	
Westmount.....	Amédée Geoffrion	A. Harwood	
Wolf.....	Rutherford	Vital Chicoine	
Yamaska.....	Nap. P. Tanguay	Lt. Col. Stuart	
	Eduard Ouellette	Dr Thibault	
		A. Fortin	

et les médecins reconnurent un empoisonnement du sang. Malgré les soins qui lui furent données, le jeune homme succomba. M. Bishop était un des meilleurs élèves de l'école navale et de vaisseau le mois prochain.

A VINGT ANS

Une jeune Allemande accusée d'un double assassinat

Pittsburg, 8.—Une jeune Allemande nommée Marie Puritz, ayant à peine 20 ans, a été arrêtée ici hier, sur mandat d'arrestation lancé par la police allemande. La jeune fille est accusée d'avoir assassiné deux hommes et d'avoir volé \$70,000.

Mlle Puritz était employée, il y a quelque temps, chez un riche hôtelier de Rupertsburg (Saxe), nommé G. Ungunthen. Le fils de l'hôtelier s'était épris d'elle et voulait l'épouser. M. Ungunthen s'opposa au mariage.

Or, en janvier dernier, le jeune homme mourut subitement et, quelques jours après, le père mourut à son tour d'une façon aussi soudaine. Tous les deux furent inhumés, rien ne semblant indiquer que leur mort ne fût point naturelle.

Cependant, Mlle Puritz disparut inhumée, rien ne semblant indiquer que sa mort ne fût point naturelle. Les autorités judiciaires firent alors exhumer les corps et l'analyse des viscères, révéla, dit-on, des traces de poison.

Les recherches aboutirent à la découverte de la jeune fille à Pittsburg où elle vient d'être arrêtée.



TABAC CHAMPLAIN à fumer et chiquer

AGENTS

AGENTS.—On demande pour la ville de bons agents à salaire ou à commission, aux Prévoyants du Canada, 139 rue St-Pierre, Québec. Qu'on veuille bien se présenter entre 8 1/2 h. et 0 h. A. M.

KING EDWARD
PLAN HOTEL PLAN
Américain Européen
\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec
Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.
Téléphone privée 647.
Téléphone public 3422.
JOS. LAPOINTE, Gérant.

La Vigie

ON REPLIT TOUT CONTRAT PROMPTEMENT. OUVRAGE FINI, ET LIVRÉ DANS LE PLUS BRÉF DELAI

8 Rue Collins.

Lucien Cannon, B.A.L.L.L. Charles Power, B.A.L.L.L. CANNON & POWER AVOCATS 111, Cote Lamontagne, BLOC MORIN Tel. 3822

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers 72 et 78, Cote d'Abraham

Telephone 1089. Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Electriques. Spécialité: Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Qualité supérieure Le favori du fumeur difficile.

TABAC CHAMPLAIN à fumer et chiquer

AU PUBLIC

Nous donnons ci-dessous une liste complète des dépôts où la Vigie est en vente:

G. A. Grondin, 57-61 Buade.
A. Langlois, 24-26 Côte Lamontagne.
T. Burns, 63-65 rue Buade.
E. Langlois, 42 St-Jean.
J. E. Gauvin et frère, 76 St-Jean.
P. J. Evoy, 141 St-Jean.
Auditorium.
L. P. Lavergne, 212 St-Jean.
T. H. O'Neil, 248 St-Jean.
J. L. Dussault, 350 St-Jean.
A. Julien, 436 St-Jean.
N. Thibault, 171 D'Aiguillon.
A. Vallières, 26 Côte d'Abraham.

Morin et Emond, 142 Côte d'Abraham.
Gédéon Dussault, 48-50 St-Joseph.
A. Poliquin, 140-142 rue du Pont.
A. Beaudoin, 76 1-2 St-Joseph.
Jos. Côté, 179 St-Joseph.

J. E. Giguère, 233 St-Joseph.
A. Guay, 283 St-Joseph.
J. Paquet, 299 1-2 St-Joseph.
A. Crépin, 319 St-Joseph.
A. Lortie, 331 St-Joseph.
G. Jobin, 390-392 St-Joseph.
Jos. Vézina, 454 St-Joseph.
Mde E. Nicole, 1131 St-Vallier.
A. Ferland et Cie, Dépôt du Québec-Montmorency.

Aussi sur les bateaux traversiers, gares de chemin de fer, et sur les trains laissant Québec et Lévis le matin.

A. LEOFRED
Ingénieur Civil
(GRAND LAVAL ET MOLL) SPECIALITE:
AQUEDUCS
39 RUE ST-JEAN, QUEBEC
TELEPHONE 648

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer

TABAC ROSE QUESNEL
doux et naturel

NOUS avons toujours en mains la meilleure marque de charbon dur Anthracite, Chesnut, Stove, Egg et pour fournaise. Nous avons aussi en stock le célèbre charbon à engin bien sassis de la mine Inverness. Ces charbons vous sont offerts à des prix défilants toute compétition. Une visite est sollicitée.

DESJARDINS & CIE.
209, rue St-Paul
Marchands de Charbon
Telephone Bureau - - 3533
Jetée Louise 4168

Maison Etablie en 1875. Maison de Confiance.

E. ROUMILHAC
48, 50 Cote du Palais-

A la suite des achats faits par E. Roumilhac lui-même pendant son séjour en France, la maison sera en mesure, pour la prochaine saison, de livrer à sa clientèle Vins Français, Etrangers et Liqueurs les plus fines, à des conditions pouvant lutter avec les meilleurs Maisons.

Maison E. ROUMILHAC
48-50, Cote du Palais,
QUEBEC

LAURENT MOISAN
Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier - - QUEBEC.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion Piedestaux Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoéum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Contage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 92 51. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX NATUREL
ROCK CITY TABAC CO. LTD. QUEBEC

Comité Central Libéral A L'auditorium

Le comité est maintenant ouvert en permanence, pour l'avantage des libéraux de la ville et du district de Québec.
Pour toutes communications, demandes de renseignements, littérature électorale, etc. S'adresser à M. P. J. Paradis.
Tél: 5016 et 5017

LA NOMINATION DANS QUEBEC-EST

M. Cléophas Blouin, shérif de Québec, et officier-rapporteur officiellement nommé pour présider à l'élection de Québec-Est, s'est tenu avec son secrétaire, de midi à deux heures hier, à la salle Martineau, rue Saint-Joseph, pour remplir les formalités légales relatives à cette élection.
Les deux candidats, M. Louis Létourneau, négociant, et M. Alphonse Huard, notaire, étaient présents, accompagnés de quelques-uns de leurs amis.
Après l'annonce officielle de leur mise en nomination, à deux heures précises, les deux candidats se sont donné une poignée de main, et les personnes présentes ont chanté en chœur l'hymne national "O Canada."

C'est le premier acte officiel qui met en présence deux hommes, deux idées, deux politiques, deux groupes d'électeurs, deux traditions dans le vieux Saint-Roch d'autrefois, aujourd'hui divisé en deux paroisses, constituant, pour les fins de la représentation à la législature, la circonscription électorale de Québec-Est.

Les deux hommes sont bien connus dans Saint-Roch. M. Louis Létourneau, à la fois négociant et industriel, y fait un commerce considérable qui va en augmentant, et il y a établi une industrie florissante qui emploie un grand nombre d'ouvriers. Dans le monde des affaires, M. Létourneau s'est fait un nom honorable, et nous croyons dire la vérité en affirmant qu'il est considéré comme un des hommes progressifs de notre ville.

Quant à son adversaire, M. Alphonse Huard, tout le monde sait qu'il est notaire de profession, et c'est tout. Nous n'avons jamais entendu dire plus que cela. Au dire des personnes qui connaissent les deux personnalités, il est certain que M. Louis Létourneau a montré beaucoup plus d'initiative, d'énergie et d'esprit dans son état que M. Huard ne l'a fait dans sa profession. C'est question de caractère, mais il est incontestable que M. Létourneau a un caractère mieux trempé et plus résolu. Il en a donné des preuves tandis que son adversaire a plutôt fourni, en plusieurs circonstances, des raisons de croire que ses intentions, si elles étaient sincères, valaient mieux que ses actions.

Les électeurs aiment, pour les représenter, un homme sur lequel ils puissent se fier. M. Huard n'a pas accoutumé la population de Québec à pouvoir beaucoup compter sur lui, parce qu'il est naturellement léger et amusant, et qu'il ne se prend pas lui-même au sérieux. Le public n'a pas une haute idée de ces candidats-là.

Montmorency, Taschereau et la victoire

Deux belles assemblées à Château-Richer et à l'Ange-Gardien

M. Armand Lavergne brillait par son absence au Château-Richer, hier, jour de la mise en nomination, et c'est une grave erreur de sa part d'avoir ainsi manqué à la tradition du comté de Montmorency. Il n'avait personne non plus pour le représenter. Il est orphelin de père et de mère... politiquement parlant.

Les conservateurs étaient naturellement désappointés et furieux de cette défection.
L'honorable M. Taschereau et M. Arthur Cannon, échevin de la ville de Québec, ont adressé la parole au nombreux auditoire présent, et ils ont expliqué éloquentement les nombreuses et importantes mesures de l'administration Gouin. Ils ont reçu l'accueil le plus cordial.

Dans la soirée à l'Ange-Gardien, chez M. Joseph Mathieu, il y a eu assemblée contradictoire. M. Barnard, de l'Événement, et M. Aimé Dion, avocat, faisant les discussions contre l'hon. M. Taschereau et M. Arthur Cannon. Jamais l'Ange-Gardien ne s'est montré aussi bien disposé pour l'hon. M. Taschereau, qui a eu une réception enthousiaste. M. Barnard, représentant M. Lavergne, a été convenable. Quant à M. Aimé Dion, c'est plus fort que lui: il dérailla à tout coup et perd la boule. Il est risible de voir M. Lavergne, d'abord libéral, plus tard nationaliste, défendu aujourd'hui par tout ce qu'il y a de bleu-bête dans le parti oppositionniste.

On calcule que la majorité de l'hon. M. Taschereau sur M. Lavergne sera dans les sept à huit cents voix. Ce sera un enterrement de première classe.

M. Armand Lavergne a déclaré positivement que s'il était élu dans deux comtés, il garderait Montmagny et mettrait Montmorency de côté. L'avis est bon à noter. Seulement, il ne sera pas à la peine de choisir: il sera expulsé des deux comtés... par les voies naturelles, comme disait p'tit Jean Prévost.

UNE MISE A NU

Par l'hon. M. Choquette des turpitudes politiques de M. L.-P. Pelletier

Brillante journée pour l'hon. M. Delage, hier, dans le comté de Québec

Spéciale à "La Vigie"

Saint-Ambroise de Lorette, 8.— Nous avons eu ici, cette après-midi, une des plus remarquables assemblées politiques et contradictoires dans les annales de notre localité. C'était à l'occasion de la nomination des candidats MM. Delage et Taschereau. Ce fut un spectacle inoubliable que celui de cette joute oratoire, que celui du duel en champ clos de lusting entre l'hon. Sénateur Choquette et l'hon. L. P. Pelletier. On dit que ce n'est pas la première fois que le plus impopulaire des hommes politiques de la province, et accidentellement député du comté de Québec aux Communes, attrape des libéraux une raclée aussi violente que celle qu'il a subie cette après-midi, mais il est certain qu'il y avait déjà quelques années que l'occasion ne s'était pas présentée et l'hon. Sénateur Choquette, retrouvant la fougue oratoire des plus glorieux jours de sa carrière de lusting, a littéralement exposé, dans toute sa virulence, la coupable duplicité de la conduite de l'unique L. P. Pelletier. Aussi la foule, — il y avait bien près de quatre mille personnes, — s'est-elle amusée longtemps et pendant toute la durée de l'assemblée de la pitoyable déconvenue de M. L. P. Pelletier qui, devenu rageur sous les coups de cravache répétés qu'il reçut en plein front, écumait de colère lorsque vint son tour de discourir.

C'est M. Alexandre St-Amand, préfet du comté de Québec qui présida l'assemblée dès qu'il eut officiellement fait la proclamation de la mise en nomination des candidats l'hon. M. Delage et M. Alphonse Taschereau.

Immédiatement après s'ouvrit l'assemblée. C'est l'hon. M. Delage qui, au milieu de très sympathiques et très vives acclamations, commença la série des discours. Comme toujours il fut éloquent dans l'exposé de la manière dont il avait rempli le mandat qu'on lui confiait depuis dix ans. Ce fut un discours très documenté, très pratique, comme très digne et qui eut l'effet de charmer comme toujours l'assistance qui l'a vivement apprécié, comme les électeurs du comté de Québec apprécient hautement les grands et intelligents services qu'il leur a rendus au cours de la dernière décade. Les 4000 personnes n'ont pu s'empêcher d'acclamer d'une seule voix leur zèle et estimé député.

Son adversaire, M. Alphonse Taschereau, fit un discours plutôt académique, recherchant à effleurer les points principaux de la politique provinciale et comme tous ses copains du nationalisme ou conservatisme à débiter quelques phrases sonores de façon à appâter les badauds. Mais cela s'adonne que dans le comté de Québec le nombre des badauds est assez restreint de sorte que l'auditoire avait tôt fait de porter foi aux tirades commues.

C'est à la suite de ce discours de M. Taschereau, lequel fut comme le calme précédant la tempête, quand vint celui de l'hon. Sénateur Choquette qui s'attaqua sans ménagement comme sans précaution oratoire ou sans gant blanc à Louis Philippe Pelletier, député du comté aux Communes et ministre dans l'ancien Borden. Le sujet n'a jamais été invulnérable. Et depuis le 21 septembre dernier que de trous nouveaux dans la vieille cuirasse! Aussi le Sénateur Choquette n'a-t-il manqué l'occasion de les signaler à l'auditoire qui par ses applaudissements, ses rires ironiques, a démonté qu'il n'aurait pas la faiblesse. La duplicité du ministre des postes fut mise complètement à nu; sa rouerie comme sa fourberie politiques furent dévoilées dans tout ce qu'elles avaient d'odieux et de méprisable. Le Sénateur rappela les promesses du ministre faites lors de l'élection de l'automne dernier en ce qui concerne la marine et la question des écoles, et la banqueroute de son programme d'ailleurs. Il accusa M. Pelletier d'avoir trompé les électeurs du comté de Québec et de tous ceux du district. Ce fut pendant une demi-heure un feu roulant sur la peau verte de M. Pelletier, et à l'effet de démontrer que le député du comté de Québec à Ottawa ne méritait plus la confiance que les électeurs de ce comté avaient mise en lui et que la candidature de M. Taschereau dont il est le parrain devait être rejetée. La foule fut comme électrisée par ce discours sensationnel. Les amis de M. Pelletier qui se font de plus en plus rares furent littéralement consternés et il s'en suivit des huées de la part de la grande partie de la foule.

M. Delage, le populaire candidat libéral. L'hon. M. Pelletier suivit Fouetté par des attaques violentes et de grande actualité comme caractéristique, il ne put réprimer la colère qu'elles avaient suscitée. Avec tous les artifices oratoires dont il dispose, le ministre des postes chercha à regagner la sympathie de l'assistance mais ses efforts furent vains. Il fit à ses amis un appel désespéré en faveur de la candidature de M. Taschereau et même s'écria: "Un vote contre M. Taschereau est un vote contre moi!" Ce qui veut dire si M. Taschereau est battu c'est L. P. Pelletier, l'élu du 21 septembre qui sera déjà vaincu. Ceci rappelle les fameuses paroles de son collègue, l'hon. M. Foster, aux électeurs de Renfrew-Sud, il n'y a pas très longtemps contre l'hon. M. Graham qui y fut élu néanmoins: M. Pelletier aura-t-il le même sort? C'est certain.

L'hon. M. Delage fit une victorieuse réplique, aux acclamations de toute la foule qui, après l'assemblée, parta en triomphe jusqu'à son comité le candidat libéral populaire.

Les libéraux ont eu dans le comté de Québec les grands honneurs de la journée qui sont le prélude d'une éclatante victoire dans huit jours.

Armand Lavergne se fait fouailler dans MONTMAGNY

Le peuple refuse de l'entendre durant trente-cinq minutes
Splendide succès oratoire de M. Masson

Enfin, M. Armand Lavergne vient de trouver son Waterloo, et c'est à Montmagny même que vient de palir son étoile.

Il ne fait aucun doute pour personne que la journée a hier constitué un désastre pour ce qui restait des débris du nationalisme et que le chef putatif de cette phalange errante et désorganisée est en pleine déroute.

Un témoin oculaire et auriculaire nous fait ainsi la description saisissante de la bataille.

L'assemblée se composait de 2,000 à 2,500 électeurs accourus de toutes les paroisses du comté de Montmagny.

Après la mise en nomination des candidats les discours commencèrent.

PREMIERE RECULEDE DE M. ARMAND LAVERGNE

M. Armand, candidat sortant, avait droit d'ouvrir et de clore l'assemblée. Il jugea prudent cependant de ne pas exiger ce privilège, car il entendait les grondements de la foule et il en avait peur.

On observa alors que M. Lavergne était nerveux, mal à l'aise, et que son sourire d'ordinaire si large et si bon enfant, avait quelque chose d'amer comme le remords. Il insista pour que le docteur Masson, son adversaire, prit le premier la parole, en abandonnant aussi la réplique finale.

Les partisans de M. Lavergne sentirent le choc et se demandèrent avec effroi ce que cela signifiait. Ils perdirent contenance et furent envahis par un pressentiment d'infériorité et de défaite. Le moral était atteint.

DISCOURS MAGISTRAL DU DR. MASSON

Ce fut avec un tressaillement de légitime fierté que les libéraux de Montmagny virent s'avancer sur l'estrade le courageux docteur Masson, qui entreprenait de vaincre celui qui jusqu'ici s'est proclamé invincible. Des applaudissements bien fournis apprirent au candidat libéral que la cause du peuple était avec lui.

Il est certain que le discours, à la fois littéraire et pratique du docteur Masson fit une profonde impression sur la foule. Il traita les questions de politique locale avec une maîtrise qui porta la conviction dans les esprits, et avec une chaleur communicative qui charma l'auditoire.

Il arrive souvent que la multitude, qui se défait d'abord et était hésitante, se laisse gagner et séduire par la parole sympathique de l'orateur. C'est ce qui arriva au cours des remarques du candidat libéral, et son succès fut complet au point que M. Lavergne, qui devait raisonnablement parler immédiatement après lui, n'osa plus se risquer et céda sa place à M. D. O. Lesperance, le député fédéral.

M. D. O. LESPERANCE A DU FIL A TORDRE

La foule s'opposa positivement à cette étrange conduite de M. Lavergne et refusa d'entendre M. Lesperance. Ce ne fut que sur les instances répétées de M. le docteur Masson et de M. Lucien Cannon, et à la con-

dition expresse qu'il ne parlerait que de politique fédérale, que M. Lesperance fut toléré. Il se montrait chien couchant et sentit que le peuple était son maître. Il parla au milieu de constantes interruptions et expliqua difficilement son attitude sur la marine et sur les écoles du Manitoba.

Il paraissait comme un criminel devant son juge, et plaçait les circonstances atténuantes, il disait et répétait qu'il n'avait pu faire mieux. Il avait la mine piteuse et déconfite.

M. LUCIEN CANNON A LA TRIBUNE

Chose singulière, cette même foule qui venait de se montrer implacable pour M. Lesperance, redevint douce et bienveillante dès que M. Cannon commença à se faire entendre. Le jeune tribun fut à la hauteur de sa réputation. Il administra d'abord une cuisante raclée au lâche député fédéral qui aurait trahi ses promesses, son mandat et ses électeurs. Puis, se tournant vers M. Armand Lavergne, il lui servit une mercuriale qui le fit bondir. Je connais par cœur, dit-il, les discours que va vous faire M. Lavergne. C'est toujours la même prison de Bordeaux, écoles techniques, scandale Lanctôt, ministres voleurs, etc. Nommez donc, M. Lavergne, un seul ministre et accusez-le d'être un voleur, demain vous serez arrêté et traduit en cour criminelle." Pas de réponse. M. Lavergne était atterré.

Durant quarante-cinq minutes, M. Cannon tint ainsi et retourna M. Lavergne sur le gril. Quand ce dernier faisait mine de se révolter, M. Cannon lui disait: "Patience, faites comme Saint-Laurent. Si ça eût trop d'un côté tournez-vous de l'autre." Le pauvre Armand Lavergne faisait pitié.

M. LAVERGNE EST HONNI PAR LE PEUPLE

Quand enfin le tour de M. Armand Lavergne fut venu, l'expiation commença.

On est toujours pur par où l'on a péché. Les crimes de la langue, calomnies et mensonges, insinuations et traîtrises, vantardises et contradictions, inventions infernales et gluantes hypocrisies — tout, tout, tout ce qui fait l'audace et la morgue de M. Lavergne reçut la réprobation vengeresse de l'opinion publique dans cette même ville de Montmagny qui fut son bercail politique et où vient de sombrer misérablement ce qui lui restait de prestige.

De l'aveu de tout le monde, jamais homme public n'a été plus outrageusement conspué par le peuple. Il y eut des cris, des rires, des interpellations. Beaucoup d'électeurs de Saint-François et du Cap St-Ignace reprochèrent à M. Lavergne de les avoir trahis. Ce dernier insultait les gens, menaçait de les faire arrêter, suppliait le maire Bender de venir à son secours. Rien n'y faisait. L'intervention pacifique de M. le docteur Masson put enfin calmer l'irritation de la foule, au bout de trente-cinq minutes, et le pauvre Lavergne, déjà fourbu, démoralisé, exhala ses dernières injures au milieu des moqueries de l'auditoire.

La réplique du docteur Masson fut très heureuse et très applaudie. C'est l'opinion générale que M. Lavergne sera battu dans Montmagny par au moins 300 voix.

DANS KAMOURASKA DES CANDIDATS DE PAILLE

(Spéciale à la Vigie)
Montréal, 8.—Aucune élection par acclamation dans le district de Montréal, bien que dans certaines circonscriptions électorales les conservateurs aient mis des hommes de paille plutôt que des candidats sérieux.
C'est ainsi que M. Roch Montbriand, dont tout le monde attendait la retraite dans Saint-Jacques, a persisté à se mettre sur les rangs. Il en est de même de M. J. A. Beaulieu dans Ste-Marie, qui perdra son dépôt contre l'échevin Napoléon Séguin.

Un journal du soir annonce l'élection par acclamation du notaire Amédée Bouchard dans Napierville, mais M. C. Dorris, député sortant posa sa candidature à la dernière minute. L'organisation libérale de Montréal, appaie le notaire Bouchard.

PAS DE PRENEUR
Montréal, 8.—Une circonstance qui prouve la confiance des libéraux dans la présente lutte, c'est que le pari de \$5,000 annoncé dans "Le Canada" et qui ne trouvait pas de preneur, a été porté à \$7,500.

A St-André, après la messe, M. l'arpenteur Richard et Lucien Lebrun ont eu fort à faire contre M. A. Darisse, maire du village et gérant de la compagnie Desjardins et M. F. L. Gagnon, un de nos anciens collaborateurs. Malgré que St-André soit conservateur, MM. Richard et Lebrun n'ont pu dégeler la foule. Mais ce fut autre chose à St-Germain à trois heures. M. Gagnon dut intervenir personnellement pour laisser parler les pauvres bleus. Dans la lutte, M. Richard a vu sombrer sa réputation de gentilhomme, et par ses injures à St-André a mécontenté une foule de conservateurs.

En somme la journée a été un succès libéral sur toute la ligne et M. J. Langlais revient déjà son passage pour la Rivière-du-Loup, le 15 mai au soir.

DANS MATANE

LE CANDIDAT LIBERAL M. DONAT CARON
ECRASERA SON ADVERSAIRE

Ste-Flavie, 8.—La mise en nomination des candidats a eu lieu aujourd'hui à Matane. Conservateurs et libéraux ont tenu une assemblée, du côté des conservateurs il existait un froid intense dans l'assemblée, et M. P. E. Gagnon, le candidat des bleus, malgré qu'il fut dans sa propre paroisse, a remporté un fiasco monumental.

Aussi est-il assuré d'une défaite complète et on se demande même s'il aura assez de votes pour sauver son dépôt.

M. Donat Caron, candidat de sir Lomer Gouin a eu les honneurs de la journée et c'est devant une foule considérable qu'il a portée la parole. Il fut applaudi frénétiquement et fréquemment de même que les orateurs libéraux MM. F. Bugaud et H. Laramée de Québec, qui ont prononcé de vibrants discours en faveur de la bonne, sage et progressive politique libérale.

L'opinion générale chez les électeurs du comté, c'est que M. Donat Caron fera subir un éreintement à son adversaire en étant le 15 de mai prochain l'élu du comté par une majorité considérable.

Deux grosses surprises

M. Jean Prévost, dans l'Assomption

(Spéciale à la Vigie)

Montréal, 8.—Deux grosses surprises dans la division St-Louis: la candidature de M. Charles Bruchési, avocat, frère de Mgr Bruchési, comme conservateur, et celle de M. Mendoza Langlois, agent d'immeubles, comme indépendant avec M. Godfroy Langlois, libéral, et M. Marcus Sperber, juif, cela fait quatre candidats dans St-Louis.

Une autre surprise dans l'Assomption cette fois c'est l'arrivée sur les rangs de M. Jean Prévost. Les bleus avaient cherché un candidat par mer et par terre, en désespoir de cause, ils ont eu recours à M. Jean Prévost, qui bien qu'il en ait pleins les mains dans Terrebonne avec M. Camille de Martigny, conservateur, veut essayer une déconfiture dans l'Assomption contre M. Walter Reid.

Quatre candidats sur les rangs

(Spéciale à la Vigie)

Montréal, 8.—Dans Laurier, il y a trois candidats sur les rangs, MM. Alban Germain, conservateur, G. R. Brunet, ouvrier et N. Turcot, indépendant. Quatre candidats dans Laurier, MM. L. A. Pariseau, conservateur, N. Arand, ouvrier, J. B. E. Poirier, indépendant et le notaire G. Mayrand, libéral indépendant.

Dans les autres comtés les candidats sont tels qu'annoncés. Les assemblées contradictoires ont eu lieu par tout le district, mais sans incident remarquable.

QUEBEC CENTRE

COMITES DE M. EUGENE LECLERC
CANDIDAT LIBERAL

Chez M. Jos. Robitaille, manchonier,
104, Richelieu

Chez M. Jos. Paré, 184, St-Olivier

La liste des électeurs est déposée à chacun de ces comités et aussi au bureau de l'organisation libérale à l'Auditorium. Les électeurs pourront obtenir à ces divers endroits toutes les informations qu'ils désireront. Ceux qui sont déménagés depuis le 1er mai 1912 sont priés de faire parvenir à ces comités l'adresse de leur nouvelle résidence afin de recevoir l'avis qui leur indiquera où ils doivent aller voter.

QUEBEC CENTRE MONTCALMVILLE

Assemblée par le candidat libéral, M. Eugène Leclerc, à l'Hotel de Ville, à 8 heures vendredi soir le 10 mai.

Porteront la parole: MM. Eugène Leclerc, L. A. Cannon, Dr P. H. Bédard, A. Lachance, M. A. L. St Laurent et autres.
Tous les électeurs sont invités à venir entendre l'exposé de la politique du gouvernement Gouin.